

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

**MENTION « LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ETRANGÈRES ET RÉGIONALES »**

Parcours :
Études anglophones
Études hispaniques et hispano-américaines

MENTION MEEF SECOND DEGRÉ

Parcours :
Anglais
Espagnol

LIVRET 2020 - 2021

SOMMAIRE

- Calendrier universitaire	2
- S'inscrire et étudier en Master	4
- Calendrier	5
- Centres de Recherche	6
- Régime Général des examens 2017/2018	7-8
- Stage Master 1, semestre 2	9-10
I-	
- 1 /Mention LLCER, Parcours Études anglophones	11 - 25
- 2/ Mention MEEF second degré, parcours Anglais	26-46
II -	
- 1/ Mention LLCER, Parcours Études hispaniques	47-53
- 2/ Mention MEEF second degré, parcours Espagnol	54-73
- Mention Traduction et Interprétation, Parcours Métiers de la Rédaction et de la Traduction (MRT)	74-76
- Services numériques pour les étudiants	78
- Service des Publications	79
- Qui fait quoi	80

S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER

Responsable de la mention : Elisabeth Bouzonviller, elisabeth.bouzonviller@univ-st-etienne.fr

ENTREE EN MASTER

La loi du 23 décembre 2016 revoit les modalités d'accès en master en introduisant la sélection à l'entrée du Master 1.

Nous vous invitons à consulter le guide " [Préparer sa candidature en Master](#) " afin de préparer votre projet de master.

Le lien sur la page web de l'UJM est le suivant :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/preparer-sa-candidature-en-master.html>

MASTER 1

La nouvelle loi s'applique à tous les étudiant.es qui postulent à l'entrée en M1.

Les étudiant.es de l'UJM qui souhaitent poursuivre leurs études en M1 doivent faire acte de candidature dans les mêmes conditions que les candidat.es extérieur.es.

Selon la mention de master, le recrutement se fait sur examen du dossier, complété éventuellement par un entretien.

Il convient d'utiliser l'application dématérialisée E-candidat pour toutes les candidatures (plus de candidatures papier).

Les étudiant.es étranger.ères résidant dans un pays à procédure « Etudes en France » ne relèvent pas de la procédure E.candidat.

MASTER 2

L'accès en M2 est de droit pour les étudiants qui valident leur M1 de la même mention à l'UJM. En cas de changement de mention, il convient de postuler via la procédure E.candidat.

Pour les candidat.es extérieur.es à l'UJM, il convient de postuler via la procédure E.candidat.

CALENDRIER

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus** sur le site internet de l'université.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret (2^{ème} de couverture) peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL : <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 07 septembre 2020 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 7 septembre 2020 au samedi 5 décembre 2020 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 17 avril 2021 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 25 octobre au dimanche 1er novembre 2020.

Noël : du dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021.

Hiver : du dimanche 14 février au dimanche 21 février 2021.

Printemps : du dimanche 18 avril au dimanche 25 avril 2021.

Ascension : du jeudi 13 au dimanche 16 mai 2021.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations placés au rez-de-chaussée du bâtiment H.

Centres de Recherche

Les étudiants de 2^e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
CELEC , Centre d'Études sur les Langues et les Littératures Étrangères et Comparées, Équipe d'Accueil labellisée par le Ministère (EA 3069). Composantes :	Emmanuel Marigno (emmanuel.marigno@univ-st-etienne.fr)
– Sociolinguistique et Français langue étrangère	Clara Mortamet (clara.mortamet@univ-st-etienne.fr)
– Littératures française, francophone et comparée	Yves Clavaron (yves.clavaron@univ-st-etienne.fr)
– Études italiennes	Valeria Villa (valeria.villa@univ-st-etienne.fr)
– Études germanistes	Patricia Viallet (patricia.viallet@nordnet.fr)
– Études ibériques et ibéro-américaines	Gilles Del Vecchio (gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr)
– Culture des pays anglophones	Christine Dualé (christine.duale@univ-st-etienne.fr)
CIEREC , Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherche sur l'Expression Contemporaine (EA 3068)	Danièle Méaux (daniele.meaux@univ-st-etienne.fr)
– Axe « L'œuvre multiple »	Danièle Méaux <daniele.meaux@univ-st-etienne.fr>
– Axe « E-formes, Arts et pratiques du numérique »	Laurent Pottier <laurent.pottier@univ-st-etienne.fr> Vincent Ciciliato <vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr>
– Axe « Mémoires urbaines »	Anne Damon-Guillot <anne.damon@univ-st-etienne.fr>
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 <i>Axes de recherche</i> : Antiquité tardive et chrétienne. Éditions de textes patristiques latins.	Aline Canellis (aline.canellis@univ-st-etienne.fr)
IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI ^e -XIX ^e siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	Christelle Bahier-Porte (christelle.porte@univ-st-etienne.fr)

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 1.



- **Attention : les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers-es enseignant-e-s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.**

- **Les UE non acquises devront être repassé avant l'entrée en L3**

Stage M1 semestre 2

Étudiants-es M1 à l'UJM en semestre 2

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 (sauf Musique à préciser)

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises (hors éducation nationale)

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référente/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par son/sa référent-e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre.

Étudiants-es M1 à l'étranger en semestre 2

Pour le stage, l'étudiant-e à l'étranger lors du semestre 2 de M1 se voit offrir le choix suivant :

- **Effectuer son stage** de 2 semaines (ou 70 heures) sur place selon les modalités indiquées dans le livret de Master Domaine ALL et remettre un rapport d'environ 15 pages minimum.
-
- **OU**
-
- **Rédiger un rapport sur son séjour à l'étranger.**

L'étudiant-e indiquera à son/sa directeur/directrice de recherche le choix qu'il a fait et lui remettra le rapport dans les délais impartis par ce/cette dernier/ère.

Évaluation pour le second choix : rapport sur le séjour à l'étranger d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de séjour (4 points)
- Description des cours suivis (objectifs, contenus) (4 points)
- Spécificités de cette formation et comparaison avec une formation française (6 points)
- Analyse : intérêt de cette expérience pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (6 points)
- La langue de rédaction sera celle du pays d'accueil si elle correspond au cursus universitaire initial de l'étudiant-e, dans les autres cas, ce sera le français.

Le travail doit être rédigé et original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution d'accueil.

I. 1/ Mention LLCER, études anglophones

Responsable 2019-2020 : Elisabeth Bouzonviller, elisabeth.bouzonviller@univ-st-etienne.fr
Bureau FO7

Le parcours Études anglophones de l'Université Jean Monnet est structuré selon trois Unités d'enseignement principales (Recherche, Langue et Culture) et offre la possibilité de choisir, en Master 1, entre l'Unité d'Enseignement Langue et l'Unité d'Enseignement Langue Option Traduction.

Les étudiant·es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction, pourront, s'ils ou elles le souhaitent, candidater pour entrer en Master 2 MRT l'année suivante : dans ce cas, ils ou elles devront déposer un dossier de candidature sur le site de l'UJM à partir du mois d'avril (procédure dématérialisée E-candidat). Une attention particulière sera accordée aux résultats obtenus à l'UE option Traduction.

Année 1

Objectifs de la formation

- Consolidation des connaissances et des compétences de la discipline.
- Approfondissement des connaissances de la spécialité choisie.
- Initiation au travail de recherche.
- Maîtrise des outils théoriques et de la méthodologie.
- Projet de mémoire en M1 (bibliographie, plan et problématique : 10 pages minimum). Mémoire d'environ 100 pages en M2 (police 12, interligne 1,5, normes de présentation MLA), soutenance en M2. La langue de rédaction du mémoire est l'anglais et la langue de soutenance le français.

L'étudiant(e) doit convenir le plus rapidement possible d'un sujet de mémoire avec un(e) enseignant(e) du département d'études anglophones dans la spécialité choisie : linguistique (dont traduction), littérature GB, US ou Commonwealth, civilisation GB, US ou Commonwealth. Il revient à l'étudiant de prendre régulièrement contact avec son directeur/sa directrice de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur/la directrice de mémoire reste seul(e) habilité(e) à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date soutenance et un jury en fin d'année de Master 2.

Débouchés et poursuites d'études

Agrégation.

Poursuite en Master 2 Études anglophones.

Candidature au Master 2 « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » (cf. pages consacrées à cette formation à la fin du présent livret).

Cas de dispense

Master mention LLCER :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

Débouchés et poursuite d'études

Inscription en Doctorat.

Les étudiant(e)s qui relèvent du régime dit "bloqué" doivent le préciser obligatoirement lors de leur inscription pédagogique (un justificatif doit être remis au service de la scolarité qui autorise ou non ce régime). L'inscription sous ce régime leur permet ainsi de passer les examens terminaux.

Il est également indispensable que ces mêmes étudiant(e)s prennent contact au début du semestre (semaine 1 ou avant) avec chaque enseignant(e) assurant un cours qui les concerne.

L'étudiant(e) qui ne se sera pas inscrit officiellement en régime dit « bloqué » ne pourra pas se présenter aux examens terminaux.

Cas particulier des étudiant(e)s qui travaillent à l'étranger :

Les étudiant(e)s qui travaillent à l'étranger (comme assistant(e)s par exemple) sont autorisé(e)s à s'inscrire en **Master 1 MEEF et Études anglophones** mais ne peuvent en aucun cas passer à distance des examens qui exigent la présence des étudiant(e)s en France. Les enseignements qui peuvent se faire à distance sont spécifiés sur le livret de l'étudiant(e) par la mention "devoir maison".

Pour les autres cours, c'est l'évaluation en contrôle terminal qui s'applique.

Une activité salariée est incompatible avec une inscription en M2 MEEF.

Pour les soutenances des mémoires de Master 2 MEEF et EA, le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée. Le secrétariat du Master indiquera en début d'année universitaire les dates limites de soutenances (en juin pour le Master MEEF, en septembre pour le Master EA)

Organisation des enseignements

ANNÉE 1

ORGANISATION du semestre 1 (30 ECTS)

UE1 Recherche I	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coefficient
Initiation à la recherche-outils numériques (cours mutualisé avec MEEF UE3)		12	(Travail de présentation et de mise en forme d'un <i>fac simile</i> de mémoire)	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> (reprise du travail de première session)	4	1
Méthodologie disciplinaire 1 (cours mutualisé avec MEEF UE1)		18	Terminal écrit 5h	1 écrit 5h	1 écrit 5h	2	1

UE2- A Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 16	Coefficient
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	4	1
Grammaire linguistique 1 (cours mutualisé avec MEEF S1 UE1 et B S3 UE4)	6	12	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Phonologie (cours mutualisé avec MEEF B S3 UE4)	2	10	1 écrit/oral 2 h	1 écrit/oral 2 h	1 écrit/oral 2 h	4	1

UE2- B Langue option traduction *	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 16	Coefficient
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	4	1
Traduction écrite spécialisée 1		12	Épreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	2	1
Traduction orale 1		12	Épreuves orales	1 oral	1 oral	2	1
Outils et techniques de la traduction 1		18	1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique	1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	4	1

*L'UE2B – Langue Option Traduction pourra permettre aux étudiant-es de candidater pour entrer directement en Master II Métiers de la Rédaction et de la Traduction : voir informations en fin de livret dans la partie consacrée au Master MRT.

UE3 Culture (2 cours sur 3 au choix)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coefficient
Littérature britannique (<i>cours mutualisé avec MEEF S1 UE3 et B S3 UE4</i>)	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1
Littérature Commonwealth (<i>cours mutualisé avec MEEF S1UE3 et B S3 UE4</i>)	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1
Civilisation nord- américaine (<i>cours mutualisé avec MEEF S1 UE3 et B S3 UE4</i>)	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	4	1

ORGANISATION du semestre 2 (30 Ects)

UE1 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3	Coefficient
Étape du mémoire			Problématique/ plan/bibliographie notés par directeur/directrice de recherche	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1	1
Méthodologie disciplinaire 2 (cours mutualisé avec MEEF UE1)		12	1 écrit 5h	1 écrit 5h	1 écrit 5h	2	1

UE 2 - A Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9	Coefficient
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Grammaire- Linguistique 2 (cours mutualisé avec MEEF UE1)	2	10	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	3	1
ou Histoire de la langue anglaise	2	10	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	1

UE 2 - B Langue option traduction *	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9	Coefficient
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	2	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	2	1
Traduction écrite spécialisée 2		12	1 épreuve écrite 1h (en raison du faible nombre d'heures de cours)	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1
Traduction orale 2		9	1 oral	1 oral	1 oral	2	1
Outils et techniques de la traduction 2		12	1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	2	1

*L'UE2B – Langue Option Traduction pourra permettre aux étudiant·es de candidater pour entrer directement en Master II Métiers de la Rédaction et de la Traduction : voir informations en fin de livret dans la partie consacrée au Master MRT.

UE 3 Culture (2 cours sur 3)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coefficient
Littérature américaine (<i>cours mutualisé avec MEEF UE3</i>)	12		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	3	1
Civilisation britannique (<i>cours mutualisé avec MEEF UE3</i>)	12		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	3	1
Civilisation de l'Empire britannique et du Commonwealth (<i>cours mutualisé avec MEEF UE3</i>)	12		1 écrit 5h	1 écrit 5h	1 travail écrit maison	3	1

UE 4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coefficient
Stage + rapport			2 semaines	2 semaines		10	5
Insertion professionnelle Cap Avenir						2	1

ANNÉE 2

ORGANISATION du semestre 3 (30 Ects)

UE 1 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coefficient
1 séminaire études anglophones + 1 colloque UJM ou UDL*			1 rapport écrit maison pour chaque événement noté par directeur/directrice de recherche	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	3	1
Méthodologie disciplinaire 3 (<i>cours mutualisé avec MEEF UE1</i>)		18	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	3	1

* Choix à déterminer en accord avec le directeur/ la directrice de recherche

UE 2 Langue	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coefficient
Version Thème 3 (<i>cours mutualisé avec MEEF UE1</i>)		18	1 écrit de 4 h	1 écrit de 4 h	1 écrit de 4 h	4	1
Séminaire de linguistique 1	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1
Séminaire de linguistique 2	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1

UE 3 Culture	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 16	Coefficient
Littérature Civilisation 3 (cours mutualisé avec MEEF UE1)		18	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	8	1
Séminaire de littérature 1	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1
Séminaire de littérature 2	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1
Séminaire de civilisation 1	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1
Séminaire de civilisation 2	4		1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	1 travail écrit maison	2	1

ORGANISATION du semestre 4 (30 Ects)

UE 1 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 30	Coefficient
Mémoire + soutenance						28	5

UE 2 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coefficient
Insertion professionnelle Cap Avenir						2	1

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1-2 Études anglophones

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1

Semestre 1

UE 1 – Recherche

Initiation à la méthodologie de la recherche-outils numériques 12 TD R. Shusterman

Méthodologie disciplinaire 1 18 TD R. Shusterman

UE 2 - Langue :

Version 1 18 TD R. Digonnet

Thème 1 18 TD A. S. Letessier

Grammaire linguistique 1 6 CM + 12 TD R. Digonnet

Phonologie 2 CM + 10 TD O. Glain

UE 2 B- Langue option traduction

Version 1 18 TD R. Digonnet

Thème 1 18 TD A. S. Letessier

Traduction écrite spécialisée 1 12 TD I. McClure

Traduction orale 1 12 TD A. Moussart

Outils et techniques de la traduction 1 18 TD C. Courtay

UE 3 - Culture (2 cours sur 3) :

Littérature britannique 12 CM R. Shusterman

Littérature Commonwealth 12 CM S. Chapuis

Civilisation américaine 12 CM L. Tracy

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES (Prière de vous procurer les éditions mentionnées)

UE1

1. Art Today

Pas d'ouvrage au programme (le cours s'appuie sur un "PowerPoint")

2. David Lodge: Aspects and Problems of Contemporary Fiction

Ouvrage au programme :

David Lodge, *Changing Places* (Vintage 2011) [Also in *A David Lodge Trilogy*, Penguin, 2002 and *The Campus Trilogy*, Penguin, 2011.]

Ouvrages recommandés :

Jean-Jacques Lecercle et Ronald Shusterman, *L'Emprise des signes*, Seuil, 2002.

Jean-Michel Ganteau, *David Lodge: Le Choix de l'éloquence*, PU de Bordeaux, 2001.

A consulter : l'ensemble des écrits théoriques et romanesques de Lodge. Une bibliographie sera fournie lors des premières séances.

UE2 A et B – Version 1:

Cours dispensé en anglais et français

La traduction de l'anglais au français de textes littéraires variés aura pour but une meilleure compréhension de la démarche traductologique. Outre la traduction régulière d'extraits littéraires, des rappels constants à teneur traductologique, lexicologique, syntaxique et stylistique seront mis à profit pour aboutir à une meilleure production.

Références :

CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

UE2 - Grammaire et linguistique 1 :

Ce cours a pour objet l'étude grammaticale des formes nominales et de l'énoncé complexe dans une perspective énonciative. À partir d'invariants sémantiques définis, il s'agira d'envisager les effets de sens possibles développés en contexte pour aboutir à une analyse grammaticale comparative critique.

Bibliographie :

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.
CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.
GARNIER Georges & GUIMIER Claude, *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*, Nathan, Paris, 1997.
GOATER Thierry, LEMMONIER-TEXIER Delphine, ORIEZ Sandrine & CHAUVIN Catherine, *L'épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
HUDDLESTON Rodney & PULLUM Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

UE2 – Phonologie :

Ce cours a un double objectif théorique et pratique. Sur le plan théorique, il doit permettre aux étudiants de mener une réflexion sur le système phonologique et les mécanismes phonétiques de l'anglais afin d'acquérir les bases nécessaires à l'enseignement ou à la recherche dans le domaine de la langue orale. Ce travail prenant appui sur les grandes régularités de la langue anglaise, l'objectif pratique est de permettre aux étudiants de renforcer leurs compétences dans le domaine de la prononciation (remédiation et/ou amélioration).

Bibliographie :

- JOBERT Manuel & MANDON Natalie, "Précis d'anglais oral", *La Clé des Langues*, manuel et exercices disponible en ligne (gratuitement) sur :
http://cle.ens-lyon.fr/workbook/precis-d-anglais-oral-148102.kjsp?RH=CDL_MAN000000&RF=CDL_MAN070000
- ROACH Peter, *English Phonetics and Phonology: A practical course*, Cambridge University Press
- WELLS, J.C., *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, Londres, 2008

UE2 B – Traduction écrite spécialisée 1

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

UE2 B – Traduction orale 1

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, permet aux étudiant·es d'améliorer leurs facultés de compréhension orale et de traduction (travail en consécutive et/ou simultanée). Ils ou elles devront traduire divers supports (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films, etc.) traitant de sujets très variés.

La pratique quotidienne des médias en anglais et français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

- TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.
HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.
BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

UE2 B – Outils et techniques de la traduction 1

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

UE3 - Littérature britannique :

Mary Shelley, *Frankenstein* (Penguin).

UE3 - Littérature Commonwealth :

Lectures obligatoires:

- Dream on Monkey Mountain*, Derek Walcott, 1970
Wanting, Richard Flanagan, 2008

Lectures conseillées:

- Post-colonial Studies: the Key Concepts*, Bill Ashcroft, Gareth Griffiths and Helen Tiffin, London, Routledge, 2000.
Disponible à la B.U.

UE3 - Civilisation américaine

« This course looks at specific examples of how the rather unusual federal structure of the United States political system affects the way the country deals with contemporary social issues such as civil rights, education, health care and criminal justice. »

Semestre 2

UE 1 – Recherche

Étape du mémoire

Méthodologie disciplinaire 2 12 TD A. S. Letessier

UE 2 A- Langue

Version 2 12 TD F. Reviron-Piégay

Thème 2 12 TD R. Dignonnet

Grammaire-Linguistique 2 2 CM /10 TD O. Glain

ou Histoire de la langue anglaise 2 CM /10 TD O. Glain

UE 2 B- Langue option traduction

Version 2 12 TD F. Reviron-Piégay

Thème 2 12 TD R. Dignonnet

Traduction écrite spécialisée 2 12 TD I. McClure

Traduction orale 2 9 TD A. Moussart

Outils et techniques de la traduction 2 12 TD C. Courtay

UE 3 - Culture (2 sur 3) :

Littérature américaine 12 CM E. Bouzonviller

Civilisation britannique 12 CM C. Jérémie

Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth 12 CM S. Regard

UE4 – Expérience professionnelle

Stage de 2 semaines en milieu professionnel hors éducation nationale. Rapport de stage (voir page 9 du livret).

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

UE1 –Étape du mémoire

Préparer un projet de mémoire en anglais : 10 pages environ à soumettre pour correction et notation au directeur/à la directrice de recherche. Des instructions plus détaillées seront données lors de la réunion de rentrée mais ce travail devra comprendre :

- Une contextualisation de l'auteur, de l'œuvre ou du sujet
- Une description et justification de la méthode de recherche/de l'approche choisie
- Une présentation de la problématique
- Une présentation du plan
- Des références bibliographiques aux normes MLA

UE1 – Méthodologie disciplinaire 2

Ce cours propose un entraînement à l'analyse comparée de documents. Les supports utilisés seront variés : textes littéraires, textes historiques, articles de presse, ou encore documents iconographiques. Il s'agira de travailler la mise en relation de documents dans le but de produire une synthèse organisée.

UE 2 – Grammaire Linguistique 2 :

Il s'agit de mener une réflexion argumentée à partir de faits de langue appartenant au domaine du groupe verbal à partir d'extraits de textes authentiques en anglais ou en français. Les étudiants doivent être capables de décrire, identifier les marqueurs et/ou structures que comportent les segments soulignés, en rappeler les valeurs fondamentales, dans le but de montrer les enjeux sémantiques de ces formes en contexte. Le travail sur des textes en anglais permet de rendre compte des valeurs et effets de sens véhiculés par les formes à l'étude dans leur contexte d'apparition et doit aboutir à une ou plusieurs traductions en français, selon une perspective contrastive. Le travail sur des textes en français permet de rendre compte des différences de fonctionnement du français et de l'anglais et de mettre en évidence la façon dont il est possible de traduire les marqueurs et/ou structures françaises en anglais, en tenant compte des contraintes langagières et des contextes d'apparition. Le cours alterne entre apport théorique et exercices pratiques.

Ouvrages conseillés (au choix) :

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992
 - BOUSCAREN Janine. *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Gap, 1991
 - JAMET Denis, *La Linguistique aux concours : méthodologie et problématiques*, Paris, Ellipses, 2014
 - LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Linguistique et Grammaire de l'anglais*. Toulouse, PU Mirail, 1992
 - LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1993
 - LARREYA Paul & RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Montreuil, Pearson France, 2014
- * **Pour les étudiants préparant le CAPES**, l'un des deux ouvrages ci-dessous :
- H. Adamczewski, *Le français déchiffré, clé du langage et des langues*, Armand Colin (lire en priorité les dossiers 1 à 12 de la deuxième partie, « L'architecture grammaticale du français »)
 - Maingueneau Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2010

UE2 A - Histoire de la langue anglaise

Ce cours s'attache à définir les principales époques de l'histoire de la langue anglaise et les principaux processus qui les ont caractérisées. Au-delà de l'aspect strictement linguistique des évolutions, on s'intéressera aux facteurs humains et sociaux qui ont conditionné les changements, dans une perspective de sociolinguistique historique.

UE2 B – Version et thème 2

Ce cours consiste en une mise en pratique des techniques de traduction propres à la traduction littéraire. Pour le thème, on traduira de la langue source qu'est le français, vers la langue cible qu'est l'anglais. En version, on appliquera le schéma inverse.

UE2 B – Traduction écrite spécialisée 2

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

UE2 B – Traduction orale 2

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, permet aux étudiant-es d'améliorer leurs facultés de compréhension orale et de traduction (travail en consécutive et/ou simultanée). Ils ou elles devront traduire divers supports (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films, etc.) traitant de sujets très variés.

La pratique quotidienne des médias en anglais et français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

- TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.
- HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.
- BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

UE2 B – Outils et techniques de la traduction 2

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

UE3 - Littérature américaine :

Recueil au programme (des nouvelles spécifiques seront choisies et traitées en cours) :
Flannery O'Connor, *The Complete Stories* (1971), London, Faber and Faber, 1990.

UE3 - Civilisation britannique :

La Réforme et l'Angleterre : rupture, ou héritage ?
Des indications de lecture seront suggérées en début de semestre.

UE3 - Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth :

Le programme sera communiqué à la rentrée.

MASTER 2

Semestre 3

UE1 – Recherche

Séminaire études anglophones + colloque UJM ou UDL

Méthodologie disciplinaire 3 18 TD C. Dualé

UE2 – Langue

Version/Thème 3 18 TD F. Reviron-Piégay/L. Tracy

Séminaire de linguistique 1 4 CM R. Dignonnet

Séminaire de linguistique 2 4 CM C. Jérémie

UE 3 – Culture

Littérature Civilisation 3 18 TD F. Reviron-Piégay/E. Bouzonviller

Séminaire de littérature 1 4 CM R. Shusterman

Séminaire de littérature 2 4 CM E. Bouzonviller

Séminaire de civilisation 1 4 CM Y. Dureau

Séminaire de civilisation 2 4 CM C. Dualé

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

UE1 – Séminaire études anglophones + colloque

Choix à déterminer en accord avec le directeur/ la directrice de recherche. Un rapport à lui rendre pour chacun des deux événements (10 pages environ par rapport, sujet imposé ou résumé selon les instructions du directeur/de la directrice de recherche).

UE1 – Méthodologie disciplinaire 3

Le cours abordera les principales difficultés liées à la recherche et à la rédaction dans le cadre du mémoire de Master 2. Ce cours est une aide méthodologique à la rédaction du mémoire et à la soutenance.

UE2 – Séminaire de linguistique 1

Séminaire sur l'analyse du discours et études de corpus

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 2002.

MAINGUENEAU, Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Seuil, 2009.

SOULAGES, Jean-Claude (dir.), *L'analyse de discours*, Rivages linguistiques, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

UE2 – Séminaire de linguistique 2:

En prélude au cours 'The Guid Scots Tongue', la lecture de Robert Burns est conseillée, ainsi que la prise de contact avec la version électronique du Scottish National Dictionary.

UE 3 – Littérature Civilisation 3

Étude de dossiers de littérature et civilisation US et GB. Documents distribués en cours.

UE 3 – Séminaire de littérature 1

Text and Image: Aspects and Examples of the "Iconotext"

Pas d'ouvrage au programme (le cours s'appuie sur un "PowerPoint")

UE 3 – Séminaire de littérature 2

« F. Scott et Zelda Fitzgerald, incarnation d'une époque »

Des récits fictionnels et autobiographiques serviront de support à ce séminaire qui mettra en lumière l'œuvre littéraire et la vie de ces deux figures emblématiques de « l'Âge du jazz ». L'étude du motif de l'errance et du voyage sera privilégiée.

Lecture obligatoire :

F. S. Fitzgerald, *The Cruise of the Rolling Junk* (1924), Londres, Hesperus Press, 2011.

UE 3 – Séminaire de civilisation 1

Étude des documents de civilisation américaine distribués en début de cours

Thématique abordée : la démocratie américaine et sa confrontation au terrorisme et à la guerre.

UE 3 – Séminaire de civilisation 2

« La Renaissance de Harlem : Ecriture, musique et danse pendant l'ère du Jazz »

Ce séminaire aborde les moments clefs de la Renaissance de Harlem, mouvement intellectuel des années folles qui se déroula dans le quartier d'Harlem à New York et qui fut annonciateur des Droits Civiques des années 1950 et 1960.

Semestre 4

UE 1 – Recherche

Rédaction en anglais, puis soutenance en français, d'un mémoire de 100 pages minimum (voir consignes page 11 de ce livret)

I. 2/ Mention MEEF, parcours anglais

Responsable pédagogique du Master MEEF pour l'année 2020-2021 :

Rémi Digonnet, MCF département d'anglais, Faculté ALL :

remi.digonnet@univ-st-etienne.fr

Bureau LR6

Responsable administratif des Masters, faculté ALL :

Mélanie Granger : 04.77.42.13.31 melanie.granger@univ-st-etienne.fr

INSPE :

Catherine Jouve : secrétariat des MEEF (M1/ M2) : 04 77 49 29 82, catherine.jouve@univ-lyon1.fr

Michaël Navarro, Coordonnateur académique second degré : 06 87 66 02 91, michael.navarro@univ-lyon1.fr

Etudiants de M1 :

Calendrier et procédure d'inscription au concours du CAPES Externe d'anglais session normale 2021 (encore inconnus à ce jour)

Inscription à partir de septembre 2020 (12h) jusqu'en octobre 2020 (17h) sur le site

<http://www.education.gouv.fr/siac2>

Date des épreuves d'admissibilité : printemps 2021.

Date des épreuves d'admission : juin/juillet 2021.

Les calendriers prévisionnels ainsi que les lieux des épreuves d'admission pourront être **consultés à partir du mois de décembre 2020 sur Publinet.**

<http://publignetce2.education.fr/>

Modalités et programme du CAPES externe d'anglais, session normale 2021 :

Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire. Lorsqu'une épreuve comporte plusieurs parties, la note zéro obtenue à l'une ou l'autre des parties est éliminatoire.

A. — Epreuves d'admissibilité

1° Composition.

L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. A cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.

Pour cette épreuve, deux notions (programmes de collège et de lycée) et deux thématiques (programme de littérature étrangère en langue étrangère) sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Durée : cinq heures ; coefficient 2.

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)

Thème des programmes de collège :

- ▶ Voyages et migrations

Axes d'étude des programmes de lycée

- ▶ Art et contestation
- ▶ Diversité et inclusion

- ▶ Le passé dans le présent
- ▶ Utopies, dystopies

2° Traduction (thème et/ou version, au choix du jury).

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : cinq heures ; coefficient 2.

B. — Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle.

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties

— une première partie en langue étrangère consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation.

— une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (première partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes ; seconde partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes) ; coefficient 4.

2° Epreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve porte :

— d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège ;

— d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie) ; coefficient 4.

STAGES :

Deux stages vous seront proposés cette année :

- un stage filé : du 23/11/2020 au 05/02/2021
- un stage massé : du 26/04/2021 au 07/05/2021

L'INSPÉ vous donnera toutes les informations utiles en temps voulu.

Étudiants de M2

Les étudiants **admis au CAPES** externe, seront étudiants stagiaires et suivront les cours du **parcours A**.

Stage :

Le stage en établissement et en responsabilité se déroulera le lundi, le mardi matin et le vendredi toute la journée. Il s'agit d'un mi-temps (9 h) rémunéré comme un plein temps.

Les étudiants **non admis au CAPES** externe devront faire un stage filé de pratique accompagnée, un jour par semaine (le lundi) en binôme (du 23/11/2020 au 05/02/2021). Ils suivront les enseignements du **parcours B**

MEMOIRE :

Texte réglementaire :

Arrêté du 27 août 2013 / article 19

« Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master MEEF, chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. »

Le choix du sujet du mémoire de recherche, dans le respect du cadrage national, peut se faire dans trois domaines.

- Sujet principalement **disciplinaire** dans lequel le lien avec la pratique d'enseignement se fait au niveau de l'approfondissement des programmes scolaires.
- Sujet de nature **didactique** fondé sur une analyse réflexive et un travail scientifique en didactique.
- **Sujet portant sur un thème lié aux sciences de l'éducation.**

Préconisations:

- Volume : entre 40 et 80 pages (sans les annexes), c'est-à-dire entre 90.000 et 180.000 signes espaces compris.
- Police 12, Times New Roman, texte justifié, marges à 2,5, interligne 1,5.
- Correction de la langue et de la syntaxe : il s'agit d'un critère déterminant dans la note et elle peut entraîner une lourde sanction sur la note.
- introduction/conclusion/plan.
- Expliquer la démarche méthodologique et scientifique.
- notes et appareil critique qui respectent les normes en vigueur.
- Le mémoire rédigé en anglais doit être le fruit d'une réflexion argumentée et clairement exposée.
- Le mémoire s'appuie sur des sources et des références bibliographiques.

- Naturellement, chaque mémoire doit obéir à des consignes spécifiques décidées par le directeur de recherche.

L'étudiant(e) doit convenir d'un sujet de mémoire avec un(e) enseignant(e) du département d'anglais ou de la spécialité choisie le plus rapidement possible.

Il revient à l'étudiant de prendre régulièrement contact avec son directeur de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur de mémoire reste seul habilité à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date de soutenance.

Le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée.

RAPPORT de STAGE

Le rapport de stage à rendre à l'enseignant de l'INSPÉ doit être rendu en temps et en heure. Chaque jour de retard sera pénalisé.

M1 MEEF ANGLAIS SEMESTRE 1

UE 1 Enseignement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 18
Littérature I (6h CM + 6h TD) Civilisation I (6h CM + 6h TD (Epreuve de composition)	12	12	1 Terminal écrit 5 h	1 écrit 5h	1 écrit 5h	4
Grammaire/ Linguistique I (mutualisé EA)	6	12	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	3
Méthodologie disciplinaire I (Epreuve de composition) (mutualisé EA)		18	1 Terminal écrit 5h		1 écrit 5h	2
Traduction : Thème 1		18	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	3
Traduction : Version 1		18	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	3
Maîtrise de la langue orale I (Epreuve orale 1)		24	1 oral	1 oral	1 oral	3

UE 2 Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Didactique / Connaissance des programmes		12	Écrit en cours de semestre	Oral	Oral	3
Didactique/ Préparation aux épreuves orales		12	Écrit en cours de semestre	Oral	Oral	3

UE 3 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Méthodologie de la recherche (mutualisé EA)		12	Travail de présentation et de mise en forme d'un <i>fac simile</i> de mémoire	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> (Reprise du travail de première session)	1
Littérature GB ou civilisation US ou littérature du Commonwealth (un cours au choix mutualisé EA)	12		un travail écrit maison	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	2

UE 4 Contexte d'exercice du métier	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Contextes de la scolarisation : - Politique de l'éducation	10		Note de synthèse à rendre en fin de semestre	Oral	Oral	
- Écoles et phénomènes sociaux	10					

UE 5 Mise en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Préparation et suivi de stage		6	Validation S2	Validation S2	Validation S2	

M1 MEEF ANGLAIS SEMESTRE 2

UE 1 Enseignement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
Littérature II (3h CM +3h TD) Civilisation II (3h CM +3h TD) (Epreuve de composition)	6	6	1 examen écrit sur table 5 h (à la fin des cours)		1 écrit 5 H	2
Grammaire/ Linguistique II (mutualisé EA)	2	10	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	2
Méthodologie disciplinaire II (Epreuve de composition) (mutualisé EA)		12	1 examen écrit sur table 5 h (à la fin des cours)		1 écrit 5 h	1
Traduction : Thème II		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	2
Traduction : Version II		12	1 écrit 2 h	1 écrit	1 écrit	2
Maîtrise de la langue orale II (Epreuve orale 2)		24	1 oral	1 oral	1 oral	3

UE 2 Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9
Didactique/ Préparation épreuve orale I		12	Écrit en cours de semestre	oral	oral	3
Didactique/ Préparation épreuve orale II		12	Écrit en cours de semestre	oral	oral	3
Outils numériques C2i2e		12	Écrit en cours de semestre	oral	oral	3

UE 3 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
2 séminaires au choix : littérature US ou Civi GB ou civilisation du Commonwealth (mutualisé EA)	12 X 2		1 écrit 5h ou 1 écrit maison selon les indications maquette études anglophones	1 écrit maison selon les indications maquette études anglophones	1 écrit maison	1,5 ects x 2

UE 4 Contexte d'exercice du métier	CM	TD	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 3
Conditions d'apprentissage : - Le processus d'apprentissage des élèves - Agir en fonctionnaire de l'État dans un contexte social et professionnel	10 2	10	Une note de synthèse écrite à rendre en fin de semestre Une note de synthèse écrite à rendre en fin de semestre	Oral	Oral	3

UE 5 Mises en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Stage de pratique accompagnée fin du stage		6	Rapport de stage	Rapport de stage	Pas de rattrapage	3

M2 MEEF ANGLAIS SEMESTRE 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

UE 1-I Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Crédits 6
Littérature III Civilisation III : (mutualisé EA)		18	1 travail maison	1 travail maison	1 travail maison	2
Méthodologie disciplinaire III (Épreuve de composition) (mutualisé EA)		18	1 travail maison	1 travail maison	1 travail maison	2
Traduction : Thème-Version III		18	1 écrit 4 h	1 écrit 4 h	1 écrit 4 h	2

UE 1-II Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Crédits 3
Littérature IV Civilisation IV (Epreuve de composition)	12	6	1 travail maison	1 travail maison	1 travail maison	2
Langue orale		18	1 oral	1 oral	1 oral	1

UE2 -I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10
Outils numériques C2i2e et enseignement des langues		12	Exercices durant le semestre (dossier)	Exercices sur poste (2h)	Exercices sur poste (2h)	3
Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe		24	Partie A d'un dossier maison en cours de semestre	oral	oral	4
Suivi de stage et conception de séquences I		12	Partie B d'un dossier maison en cours de semestre	oral	oral	3

UE2 -II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	Partie A d'un dossier maison en cours de semestre	Oral	oral	3
Suivi de stage et conception de séquences II		12	Partie B d'un dossier maison en cours de semestre	Oral	oral	2

UE3 I et II Questions professionnelles	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Thème 1 : Les incivilités, la violence scolaire, la prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire.		10				
Thème 2 : Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes.		10				
Thème 3 : Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers.		10	Note de synthèse	Note de synthèse	Reprise de la note de synthèse	
Thème 4 : Travail en équipe, partenariat et démarche projet		10				
1 thème tiré au sort						

UE Recherche et Mise en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 30
Exercice en situation professionnelle			N/40 (note donnée par les deux tuteurs)			
Travaux personnels d'analyse de pratique			N/20 (report de la note obtenue en UE 2 II « Suivi de Stage et conception de séquences »)			3/5
+ Mémoire disciplinaire de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles						
Soutenance						2/5
			N/40			

Ce semestre n'est pas compensable avec le semestre 3.

PARCOURS B (NON-ADMIS AU CONCOURS) MÉTIERS DE L'ÉDUCATION DANS ET HORS L'ÉCOLE

M2 MEEF ANGLAIS SEMESTRE 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4.

UE1– I Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Littérature III Civilisation III : (mutualisé EA)		18	1 écrit 5h terminal	1 écrit 5h	1 écrit 5 h	2
Méthodologie disciplinaire III (mutualisé EA)		18	1 travail maison	1 travail maison	1 travail maison	2
Traduction : Thème-Version III		18	1 écrit 4 h	1 écrit 4 h	1 écrit 4 h	2

UE1– II Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Littérature IV Civilisation IV (Épreuve de composition)	12	6	1 écrit 5h en fin de cours	1 écrit 5h	1 écrit 5 h	2
Langue Orale (Épreuve orale 1)		18	1 oral	1 oral	1 oral	3

UE2– I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 7
Numérique appliqué à l'enseignement		12	Exercices durant le semestre (dossier)	Exercice sur poste (2h)	Exercice sur poste (2h)	3
Analyse de dispositifs didactiques et principes de mise en place dans la classe			Partie A d'un dossier maison en cours de semestre	oral	oral	
UE2– II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	Partie B d'un dossier maison en cours de semestre	oral	oral	3

Les étudiants pourront suivre également le cours de « Suivi de stages et conception de séquences » du parcours A si cela correspond à leur projet d'orientation professionnelle.

UE3 I et II Questions professionnelles	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
<p>Thème 1 : Les incivilités, la violence scolaire, la prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire.</p> <p>Thème 2 : Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes.</p> <p>Thème 3 : Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers.</p> <p>Thème 4 : Travail en équipe, partenariat et démarche projet</p> <p>1 thème tiré au sort</p>		<p>10</p> <p>10</p> <p>10</p> <p>10</p>	<p>Note de synthèse</p>	<p>Note de synthèse</p>	<p>Reprise de la note de synthèse</p>	

UE4– I Spécialité Un cours au choix dans l'UE 3 Master EA S1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Grammaire linguistique I	6	12	1 écrit 2 h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	
Phonologie	2	10	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	
Littérature britannique	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	
Littérature Commonwealth	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	
Civilisation nord-américaine	12		Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	Un travail écrit maison	

<p>UE 1</p> <p>Mise en situation professionnelle</p>	<p>Régime Continu</p>	<p>Régime term. et bloqué</p>	<p>Rattrapage</p>	<p>Ects 18</p>
<p>1- Séminaire et mémoire professionnel</p> <p>2- Stage et analyse de situation professionnelle Stage filé 54 heures (le lundi)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stage en établissement scolaire • EAP • Contrat vacataire d'un minimum de 50 h. • Stage dans un autre milieu éducatif que l'EN. 	<p>Mémoire de recherche en rapport avec le stage (50-60 p.)</p> <p>Un écrit</p>		<p>Pas de rattrapage</p> <p>Pas de rattrapage</p>	<p>9 Coef 1</p> <p>9 Coef 1</p>
<p>UE 2 Outils pour le Concours</p> <p>Les étudiant-e-s choisissent 4 enseignements (un au moins par catégorie) pour atteindre 12 ects</p> <p>Méthodologie de l'écrit : Lit. Civi, I (S1) 4 ects. Lit. Civi II (S2) 4 ects Grammaire/Linguistique (S1) 3 ects</p> <p>Méthodologie de l'oral : Maîtrise de la langue orale (S1) 3 ects Maîtrise de la langue orale (S2) 3 ects Phonologie (S1 Master EA) 4 ects</p> <p>Approfondissement disciplinaire Traduction Thème (S1) 3 ects Traduction Version (S1) 3 ects Grammaire/linguistique (S2) 2 ects</p>	<p>Se reporter au M1 MEEF ou au M1 EA</p>			<p>12</p> <p>Coeff. 1 pour chaque cours</p>

**MASTER MEEF ANGLAIS
RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS**

Pour le descriptif des cours, veuillez-vous reporter aux pages du Master Études Anglophones tous les cours étant mutualisés avec ce parcours, sauf ceux indiqués MEEF.

Master 1 Semestre 1

UE 1 –Enseignement disciplinaire :

Littérature/ Civilisation I: 6h CM +6h TD E. Bouzonviller
(Épreuve de composition) 6h CM +6h TD F. Reviron-Piégay

Grammaire/ Linguistique I :6 h CM +12h TD R. Digonnet

Ce cours a pour objet l'étude grammaticale des formes nominales et de l'énoncé complexe dans une perspective énonciative. À partir d'invariants sémantiques définis, il s'agira d'envisager les effets de sens possibles développés en contexte pour aboutir à une analyse grammaticale comparative critique.

Adamczewski Henri & Gabilan Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.

Chuquet Hélène & Paillard Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

Garnier Georges & Guimier Claude, *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*, Nathan, Paris, 1997.

Goater Thierry, Lemmonier-Textier Delphine, Oriez Sandrine & Chauvin Catherine, *L'épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

Huddleston Rodney & Pullum Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

Méthodologie disciplinaire I :18 h TD R. Shusterman
(Épreuve de Composition)

Thème I 18 h TD O. Glain

Version I 18 h TD R. Digonnet

Maîtrise de la langue orale (MEEF)

(Épreuve orale 1) 24 h TD F. Reviron-Piégay

UE 2 -Didactique

Connaissance des programmes 12 h TD N. Dourlot

Didactique 12 h TD N. Dourlot et G. Ogier

UE 3 Recherche :

Initiation à la méthodologie de la recherche 12 h TD R. Shusterman

Littérature britannique 12 h CM R. Shusterman

ou

Civilisation américaine 12 h CM L. Tracy

ou

Littérature du Commonwealth 12h CM S. Chapuis

NB : L'étudiant choisit **un** des trois cours précédents (voir descriptif des cours dans les pages du Master Recherche)

UE 4 Contexte d'exercice du Métier :

Contextes de la scolarisation

Politique de l'éducation : 10 h CM C. Roux-Lafay

École et phénomènes sociaux : 10 h CM J. P. Filiod

UE 5 Mise en situation professionnelle :

Préparation et suivi de stage 6 h TD N. Dourlot

Master 1 Semestre 2

UE 1 –Enseignement Disciplinaire :

Littérature /Civilisation II (MEEF) 6 h CM + 6 h TD R. Shusterman
(Épreuve de composition)

Grammaire/Linguistique II : 2 h CM + 10 h TD O. Glain

Il s'agit de mener une réflexion argumentée à partir de faits de langue appartenant au domaine verbal, nominal ou au domaine des énoncés complexes à partir d'extraits de textes authentiques en anglais ou en français. L'objectif du travail sur des faits de langue en anglais est la description grammaticale, l'identification de différents marqueurs et l'explication de leur sens hors contexte et en contexte. Ce travail permet d'aboutir sur une ou plusieurs traductions en français. Le travail sur des textes en français permet de rendre compte des différences de fonctionnement du français et de l'anglais et de mettre en évidence la façon dont il est possible de traduire les marqueurs et/ou structures françaises en anglais, en tenant compte des contraintes langagières et des contextes d'apparition.

Ouvrages conseillés (au choix) :

- BOUSCAREN Janine. *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Gap, 1991
- JAMET Denis, *La Linguistique aux concours : méthodologie et problématiques*, Paris, Ellipses, 2014
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1993
- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992
- LARREYA Paul & RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Montreuil, Pearson France, 2014
- * **Pour les étudiants préparant le CAPES :**
- Maingueneau Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2010

Méthodologie Disciplinaire II 12 h TD A.S. Letessier
(Épreuve de composition)

Thème II 12 h TD L. Tracy

Version II 12 h TD F. Reviron-Piégay

Maîtrise de la langue orale 24 h TD F. Reviron-Piégay
(MEEF) (Épreuve orale 1)

UE 2 – Didactique :

Préparation épreuve orale 1 : 12 h TD (N. Dourlot et G. Ogier)

Préparation épreuve orale 2 : 12 h TD (N. Dourlot et G. Ogier)

Outils numériques, C2i2e: 12 h TD F. Aubert

UE 3 Recherche :

Littérature américaine 12 h CM E. Bouzonviller
ou

Civilisation britannique 12h CM C. Jérémie

ou

**Civilisation de l'Empire britannique
et du Commonwealth** 12h CM S. Regard

NB : L'étudiant choisit **deux** des trois cours précédents.

UE 4 – Contexte d'exercice du Métier :
Conditions d'apprentissage

Le processus d'apprentissage des élèves : 10h CM J.F Maneval
Agir en fonctionnaire de l'Etat : 2 h CM C. Roux-Lafay / 10 h TD (intervenants à préciser)

UE 5 Mise en situation professionnelle :
Fin du stage de pratique accompagnée : 6 h TD N. Dourlot

Master 2 Parcours A, admis au Concours Semestre 3
--

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4

UE 1 I –Approfondissement Disciplinaire

Littérature/ Civilisation III: 9 h TD E. Bouzonviller / 9h TD F. Reviron-Piégay
(Epreuve de composition)

Méthodologie Disciplinaire III : 18h TD C. Dualé

Le cours abordera les principales difficultés liées à la recherche et à la rédaction dans le cadre du mémoire de Master 2.

Traduction : Thème- Version III : 18 h TD L. Tracy (thème)/ F. Reviron-Piégay (version)

UE 1-II (deuxième semestre) – Approfondissement Disciplinaire

Littérature/ Civilisation IV (MEEF) 12h CM+ 6 h TD Y. Dureau
(Epreuve de composition)

Langue Orale (MEEF) : 18 h TD F. Reviron-Piégay
(Epreuve orale 1)

UE 2 – I Didactique :

Outils numériques: 18 h TD F. Aubert

**Analyse de dispositifs didactiques et
principes de mise en place dans la classe** : 12 h TD (intervenants à préciser)

Suivi de stage et conception de séquences I : 12 h TD (intervenants à préciser)

UE 2 – II Didactique

Didactique de l'image et de l'histoire de l'art :18 h TD N. Dourlot

Suivi de Stage et conception de séquences II :12 h TD N. Dourlot

UE 3 – I et II Questions Professionnelles :

Thème 1 : Les incivilités, la violence scolaire,
prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire. 10 h TD

Thème 2 : Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes 10 h TD

Thème 3 : Le développement psychologique et social des enfants
et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers 10 h TD

Thème 4 : Travail en équipe, partenariat et démarche de projet 10 h TD

UE Recherche et Mise en Situation Professionnelle

Stage en responsabilité en alternance

+

Mémoire disciplinaire de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles

Master 2 Parcours B, Non-admis au Concours Semestre 3

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II au semestre 4

UE 1 – I Approfondissement Disciplinaire :

Littérature / Civilisation III 9h TD E. Bouzonviller / 9 h TD F. Reviron-Piégay

Méthodologie disciplinaire III 18h TD : C. Dualé

Le cours abordera les principales difficultés liées à la recherche et à la rédaction dans le cadre du mémoire de Master 2.

Traduction, Thème –version III 18 h TD L. Tracy (thème) / F. Reviron-Piégay (version)

UE 1-II (deuxième semestre) – Approfondissement Disciplinaire

Littérature/ Civilisation IV (MEEF) 12h CM+ 6 h TD Y. Dureau
(Epreuve de composition)

Langue Orale (MEEF) 18 h TD F. Reviron-Piégay
(Epreuve orale 1)

UE 2 –I Didactique :

Outils Numériques et enseignement des langues C 2 i2^e : 12 h TD (enseignant à préciser)

Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe 24 h TD (intervenant à préciser)

UE 2 – II Didactique

Didactique de l'image et de l'histoire des arts: 18 h TD (intervenant à préciser)

UE 3 – I et II Questions professionnelles :

Thème 1 :Les incivilités, la violence scolaire, la prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire. 10 h TD

Thème 2 : Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes.10 h TD

Thème 3 : Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers.10 h TD

Thème 4 : Travail en équipe, partenariat et démarche de projet. 10 h TD

UE 4 –1 Spécialité :

Un cours au choix dans les cours suivants du Master EA S1 UE2A langue et UE 3 Culture

Grammaire linguistique I 6 CM + 12 TDR. Digonnet

Phonologie 2 CM + 10 TD O. Glain

Littérature britannique 12 CM R. Shusterman

Littérature Commonwealth 12 CM S. Chapuis

Civilisation américaine 12 CM L. Tracy

UE 4-1 approfondissement de spécialité

Phonologie

Ce cours a un double objectif théorique et pratique. Sur le plan théorique, il doit permettre aux étudiants de mener une réflexion sur le système phonologique et les mécanismes phonétiques de l'anglais afin d'acquérir les bases nécessaires à l'enseignement ou à la recherche dans le domaine de la langue orale. Ce travail prenant appui sur les grandes régularités de la langue anglaise, l'objectif pratique est de permettre aux étudiants de renforcer leurs compétences dans le domaine de la prononciation (remédiation et/ou amélioration).

Références :

- JOBERT Manuel & MANDON Natalie, "Précis d'anglais oral", *La Clé des Langues*, manuel et exercices disponibles en ligne (gratuitement) sur :

http://cle.ens-lyon.fr/workbook/precis-d-anglais-oral-148102.kjsp?RH=CDL_MAN000000&RF=CDL_MAN070000

- ROACH Peter, *English Phonetics and Phonology: A practical course*, Cambridge University Press, Cambridge, 2009

- HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010

- WELLS, J.C., *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, Londres, 2008

Master 2 Parcours B, Non-admis au Concours Semestre 4
--

UE 2 – Option 2, Renforcement disciplinaire

L'étudiant choisit un cours au choix dans les disciplines fondamentales de l'UE 1 du S1 ou du S2, Master MEEF : voir descriptif des cours supra.

Littérature/ Civilisation

Grammaire/ Linguistique

Méthodologie disciplinaire

Thème/Version

Maîtrise de la langue orale

II. 1/ Mention LLCER, Études hispaniques et hispano-américaines

Responsable : Gilles DEL VECCHIO – gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr

Il s'agit d'un Master spécifiquement Recherche qui prépare notamment les étudiants à une poursuite en Doctorat.

La mention langues, littératures, civilisations étrangères et régionales vise à fournir à l'étudiant.e la connaissance approfondie d'une langue et de la culture à laquelle elle est liée, ainsi qu'un niveau de qualification dans le domaine disciplinaire qui est le sien.

Année 1 du master

- Consolider les pratiques inhérentes au domaine disciplinaire (thème, version, pratique du commentaire et de la dissertation, rédaction et expression en espagnol, en français, en portugais et en catalan).
- Etendre ses connaissances culturelles sur l'Espagne et l'Amérique latine.
- S'initier au travail de recherche et se familiariser avec les outils théoriques et critiques.

Année 2 du master

- Perfectionner les pratiques inhérentes au domaine disciplinaire et maîtrise des deux langues.
- Acquérir des connaissances de plus en plus spécialisées dans le domaine de recherche (littérature, histoire, image).
- Maîtriser les outils théoriques et critiques nécessaires à la recherche.
- Ouverture à l'international des volets pédagogiques et scientifiques avec possibilité d'une double diplomation.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de langues (LLCER ou LEA) pour le M1 et, suite à l'enregistrement de la e-candidature de l'étudiant.e sur le site de l'UJM, avoir été admis.e par la commission composée d'enseignants-chercheurs de l'UJM.
- Pour le M2, être titulaire d'un Master 1 d'espagnol ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- Pour s'inscrire en Master 2, il est indispensable d'obtenir l'accord d'un-e directeur/directrice de recherche du département d'espagnol.
- Des étudiant.es d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier après passage devant la Commission pédagogique du département d'espagnol.

Et après ?

Débouchés

- Poursuite d'études en Doctorat (possibilité de cotutelle à l'international Espagne et Amérique hispanique)
- Préparation des concours, notamment du CAPES et de l'Agrégation d'espagnol
- Poursuite d'études en Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction à l'Université Jean Monnet (cette possibilité est offerte aux étudiant.es ayant validé un Master 1 LLCER Espagnol de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction : se reporter aux pages suivantes qui présentent la liste des cours de l'option Traduction)
- Poursuite dans des Ecoles Supérieures de Traduction et Interprétariat ou de Journalisme
- Divers concours pour l'Administration publique française, les Institutions européennes et des Organismes internationaux
- Secteur privé : entreprises ayant des relations internationales

Etudes hispaniques et hispano-américaines - ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1 (cours mutualisés avec MEEF S1) (30 Ects)

UE1-Recherche (Socle commun)	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Conférences Celec – Manifestations scientifiques				Compte-rendu écrit des manifestations suivies			6	1
Séminaire de spécialité + recherche documentaire		18		Un oral terminal	Un oral	Un oral	4	1

UE2 A - Langue	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Version 1		18		2 partiels en contrôle continu de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	3	1
Thème 1		18		2 partiels en contrôle continu de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	3	1
Linguistique 1		18		Un partiel écrit d'1h30	Un examen écrit d'1h30	1 oral	4	1

UE2 B- Langue option traduction*	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Version 1		18		2 partiels en contrôle continu de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	3	1
Thème 1		18		2 partiels en contrôle continu de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	3	1
Traduction écrite spécialisée 1**		12		Epreuves écrites	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1	1
Traduction orale 1**		12		Epreuves orales	1 oral	1 oral	1	1
Outils et techniques de la traduction 1**		18		1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique	1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	2	1

* NB à propos de l'UE2 B : l'option Traduction pourra permettre aux étudiant.es de candidater pour entrer directement en Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction (voir informations dans la page programme correspondante)

** Cours du M1 « Métiers de la rédaction et de la traduction »

UE3 - Culture	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Civilisation 1	12			Un examen terminal écrit de 4h	Un examen écrit de 4h	Un écrit de 4h	3	1
Littérature 1	12			Un examen terminal écrit de 4h	Un examen écrit de 4h	Un écrit de 4h	3	1
Image 1		24		Un examen terminal oral	Un oral	Un oral	4	1

**ORGANISATION DU SEMESTRE 2 (cours mutualisés avec MEEF S2)
(30 Ects)**

UE1 - Recherche	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
Mémoire de spécialité (Problématique – plan – bibliographie)				Présentation à l'écrit	Présentation à l'écrit	Reprise de la présentation écrite	3	1
Séminaire de spécialité		12		Un oral pendant le semestre	Un oral terminal	Un oral	3	1

UE2 A - Langue	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
Version 2		12		Un partiel écrit de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	2	1
Thème 2		12		Un partiel écrit de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	2	1
Linguistique 2		12		Un partiel écrit d'1h30	Un examen écrit d'1h30	Un oral	2	1

UE2 B - Langue option traduction*	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
Version 2		12		Un partiel écrit de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	1	1
Thème 2		12		Un partiel écrit de 1h30	Un examen écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	2	1
Traduction écrite spécialisée 2**		12		1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	1 écrit 1 h	1	1
Traduction orale 2**		9		1 oral	1 oral	1 oral	1	1
Outils et techniques de la traduction 2**		12		1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	1 épreuve pratique 2h	1	1

* NB à propos de l'UE2 B : l'option Traduction pourra permettre aux étudiant.es de candidater pour entrer directement en Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction (voir informations dans la page programme correspondante)

** Cours du M1 « Métiers de la rédaction et de la traduction »

UE3 - Culture	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
Civilisation 2	12			Un partiel écrit de 3h	Un examen écrit de 3h	Un écrit de 3h	2	1
Littérature 2	12			Un partiel écrit de 3h	Un examen écrit de 3h	Un écrit de 3h	2	1
Méthodologie disciplinaire		12		Un partiel écrit de 3h	Un examen écrit de 3h	Un écrit de 3h	2	1

UE4 - Expérience en milieu professionnel	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coef. 1
Module Cap Avenir Accompagnement Projet Personnel							2	1
Stage 2 semaines				Rapport de stage			10	5

Etudes hispaniques et hispano-américaines - ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 3 (cours mutualisés avec MEEF S3) (30 Ects)

UE1 - Recherche	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Conférences Celec - Manifestations scientifiques				Compte-rendu écrit des manifestations suivies			5	1
Étape du mémoire				Notation intermédiaire sur l'avancée du mémoire			5	1

UE2 - Langue	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Maîtrise de la langue 1 : - Version - Thème		18 18		Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	5	1 1
Maîtrise de la langue 2 : - Thème - Version (mutualisé avec le M1 S2)		12 12		Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	5	1 1

UE3 - Culture	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 1
Civilisation 3 Littérature 3	12 12			Un terminal écrit de 3h	Un terminal écrit de 3h	Un écrit de 3h	10	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 4 (30 Ects)

UE1 - Recherche	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 28	Coef. 5
Mémoire				Soutenance			28	5
Possibilité Stage en milieu professionnel ou en labo. de recherche								

UE2 - Accompagnement Recherche 1er emploi	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
Module cap Avenir							2	1

PROGRAMME DU MASTER 1
ÉTUDES HISPANIQUES ET HISPANO-AMÉRICAINES (cours mutualisés avec M1 S1 MEEF)
SEMESTRE 1

Responsable : M. Del Vecchio

UE 1 Recherche

- Conférences CELEC et manifestations scientifiques

Les étudiants devront assister, de façon obligatoire, à au moins 2 manifestations scientifiques pendant le semestre. Les comptes-rendus de ces manifestations sont à rendre au directeur de mémoire pour correction.

- Séminaire de spécialité + recherche documentaire	18H TD	M. DEL VECCHIO
---	--------	----------------

UE 2 A Langue

- Version 1	18H TD	Mme KAPPES-LE MOING
- Thème 1	18H TD	M. DEL VECCHIO
- Linguistique 1	18H TD	Mme CHIROL TO

OU UE 2 B Langue – Option traduction*

- Version 1	18H TD	Mme KAPPES-LE MOING
- Thème 1	18H TD	M. DEL VECCHIO
- Traduction écrite spécialisée 1 **	12H TD	
- Traduction orale 1 **	12H TD	
- Outils et techniques de la traduction 1 **	18H TD	

*** Ces cours sont des cours du M1 « Métiers de la rédaction et de la traduction »*

Voir les pages du livret consacrées à ce Master

** NB à propos de l'UE2 B : les étudiant.es ayant validé un Master 1 LLCER Espagnol de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction, pourront, s'ils ou elles le souhaitent, candidater pour entrer en Master 2 MRT l'année suivante : dans ce cas, ils ou elles devront déposer un dossier de candidature sur le site de l'UJM à partir du mois d'avril.*

UE 3 Culture

- Civilisation 1 > Pardo Bazán (théorie)	12H CM	Mme KAPPÈS-LE MOING
- Littérature 1 > Cortázar (théorie)	12H CM	Mme RIMBOT
- Image 1 > Peinture américaine	12H TD	M. ROCHÉ
> Iconographie et cinéma	12H TD	Mme RIMBOT

PROGRAMME DU MASTER 1
ÉTUDES HISPANIQUES ET HISPANO-AMÉRICAINES (cours mutualisés avec M1 S2 MEEF)
SEMESTRE 2

Responsable : M. Del Vecchio

En raison de la mutualisation des cours avec le Master MEEF et en raison du stage, les cours auront lieu sur les 8 premières semaines du semestre.

UE 1 Recherche

- Mémoire de spécialité

Les étudiants devront rendre à leur directeur de mémoire un document écrit contenant l'introduction rédigée du mémoire (minimum 3 pages), le plan détaillé et une bibliographie.

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret

- Séminaire de spécialité	12H TD	M. MARIGNO
----------------------------------	--------	------------

UE 2 A Langue

- Version 2	12H TD	Mme SOUVIGNET
- Thème 2	12H TD	M. MARIGNO
- Linguistique 2	12H TD	Mme CHIROL TO

OU UE 2 B Langue – Option traduction*

- Version 2	12H TD	Mme SOUVIGNET
- Thème 2	12H TD	M. MARIGNO
- Traduction écrite spécialisée 2 **	12H TD	
- Traduction orale 2 **	9H TD	
- Outils et techniques de la traduction 2 **	12H TD	

*** Ces cours sont des cours du M1 « Métiers de la rédaction et de la traduction »*

Voir les pages du livret consacrées à ce Master

** NB à propos de l'UE2 B : les étudiant.es ayant validé un Master 1 LLCER Espagnol de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction, pourront, s'ils ou elles le souhaitent, candidater pour entrer en Master 2 MRT l'année suivante : dans ce cas, ils ou elles devront déposer un dossier de candidature sur le site de l'UJM à partir du mois d'avril.*

UE 3 Culture

- Civilisation 2		
> Film <i>La llorona</i> (théorie)	12H CM	M. ROCHÉ
- Littérature 2		
> Le Greco (théorie)	12H CM	M. MARIGNO
- Méthodologie disciplinaire		
> Théorie de l'intermédialité	12H TD	M. MARIGNO

UE 4 Expérience en milieu professionnel

- Module Cap Avenir – Accompagnement du Projet Personnel

- Stage de 2 semaines

Voir le cahier des charges du stage (page consacrée en début de livret)

**PROGRAMME DU MASTER 2
ÉTUDES HISPANIQUES ET HISPANO-AMÉRICAINES
SEMESTRE 3**

Responsable : M. Del Vecchio

UE 1 Recherche

- Conférences CELEC et manifestations scientifiques

Les étudiants devront assister, de façon obligatoire, à au moins 2 manifestations scientifiques pendant le semestre. Les comptes-rendus de ces manifestations sont à rendre au directeur de mémoire pour correction.

- Etape du mémoire

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret

UE 2 Langue

- Maîtrise de la langue 1 (cours mutualisés avec le MEEF M2 S3)

> Version	18H TD	M. MARIGNO
> Thème	18H TD	Mme CHIROL TO

- Maîtrise de la langue 2 (cours mutualisés avec le MEEF M1 S2)

> Version	12H TD	Mme SOUVIGNET
> Thème	12H TD	M. MARIGNO

UE 3 Culture

- Civilisation 3 12H CM M. ROCHÉ

> Les Amériques indigènes aujourd'hui

- Littérature 3 12H CM M. MARIGNO

> De l'image rhétorique à l'image audiovisuelle. Littérature, télévision et cinéma.

**PROGRAMME DU MASTER 2
ÉTUDES HISPANIQUES ET HISPANO-AMÉRICAINES
SEMESTRE 4**

Responsable : M. Del Vecchio

UE 1 Recherche

- Soutenance du mémoire

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret

UE 2 Accompagnement Recherche premier emploi

- Module Cap Avenir

II. 2/ Mention MEEF, Parcours espagnol

Responsable : Emmanuelle SOUVIGNET – emmanuelle.souvignet@univ-st-etienne.fr

Objectifs

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain :

Année 1 : préparation du master 1 et du concours du CAPES (avec stages d'observation et de pratique accompagnée)

Année 2 pour les admis au concours (Parcours A) :: préparation du master 2 et stage en responsabilité en alternance (mi-temps rémunéré temps plein, avec le statut de fonctionnaire stagiaire)

Année 2 pour les non-admis au concours (Parcours B) : préparation du master 2 et du concours du CAPES (avec stage possible).

Cette formation a pour objectif de préparer des professionnels dans le domaine de l'enseignement secondaire.

Elle s'articule à partir de 5 blocs de compétence définis nationalement :

Bloc disciplinaire

Bloc didactique

Bloc recherche

Bloc contexte d'exercice du métier

Bloc mise en situation professionnelle.

Les blocs 2, 4 et 5 sont gérés par le centre local de l'INSPÉ à Saint-Étienne.

L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence LLCER espagnol pour le M1 et, suite à l'enregistrement de la e-candidature de l'étudiant.e sur le site de l'UJM, avoir été admis.e par la commission composée d'enseignants-chercheurs de l'UJM.
- Des étudiants d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).

Et après ?

Débouchés

- Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

Pour les non-titulaires du concours :

- Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.
- Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
- Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
- Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
- Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
- Autres possibilités :
 - Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
 - Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
 - Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.
 - Expertise du public enfant/adolescent.

MASTER MEEF, Parcours Espagnol

ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1 (30 Ects)

UE1 Enseignement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 18
Littérature 1	12		Un terminal écrit de 5h	Un terminal écrit de 5h	Un écrit de 5h	3
Civilisation 1	12		Un terminal écrit de 5h	Un terminal écrit de 5h	Un écrit de 5h	3
Images		24	Un terminal oral	Un oral	Un oral	2
Linguistique / Grammaire		18	Un écrit d'1h30 pendant le semestre	Un terminal écrit d'1h30	Un oral	2
Version 1		18	2 partiels en contrôle continu de 1h30	Un terminal écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	3
Thème 1		18	2 partiels en contrôle continu de 1h30	Un terminal écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	3
Préparation concours 1		24	Un oral terminal	Un oral	Un oral	2

UE2 Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Didactique / Connaissance des programmes		12	Un écrit en cours de semestre	Un oral	Un oral	3
Didactique/ Préparation à l'écrit		12	Un écrit en cours de semestre	Un oral	Un oral	3

UE3 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Séminaire de spécialité		18	Un oral terminal	Un oral terminal	Un oral	3

UE4 Contexte d'exercice du métier	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Contextes de la scolarisation : - Politique de l'éducation - Écoles et phénomènes sociaux	10 10		Note de synthèse à rendre en fin de semestre	Un oral	Un oral	3

UE5 Mise en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects
Préparation et suivi de stage		6	Validation S2	Validation S2	Validation S2	

ORGANISATION DU SEMESTRE 2 (30 Ects)

UE1 Enseignement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
Littérature 2	12		Un écrit de 3h pendant le semestre	Un terminal écrit de 3h	Un écrit de 3h	2
Civilisation 2	12		Un écrit de 3h pendant le semestre	Un terminal écrit de 3h	Un écrit de 3h	2
Méthodologie disciplinaire		12	Un écrit de 3h pendant le semestre	Un terminal écrit de 3h	Un écrit de 3h	1
Linguistique 2		12	Un écrit d'1h pendant le semestre	Un terminal écrit d'1h	Un oral	1
Version 2		12	Un écrit de 1h30	Un terminal écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	2
Thème 2		12	Un écrit de 1h30	Un terminal écrit de 1h30	Un écrit de 1h30	2
Préparation concours 2		18	Un oral pendant le semestre	Un terminal oral	Un oral	2

UE2 Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9
Didactique/ Préparation épreuve orale I		12	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	3
Didactique/ Préparation épreuve orale II		12	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	3
Outils numériques C2i2e (cours mutualisé avec Lettres)		12	Exercices durant le semestre (dossier)	Exercice sur poste (2 heures)	Exercice sur poste (2 heures)	3

UE3 Recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Séminaire de spécialité et suivi du mémoire		12	Un oral pendant le semestre + note de suivi de mémoire	Un oral terminal + note de suivi de mémoire	Un oral	3

UE4 Contexte d'exercice du métier	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Conditions d'apprentissage :						
- Le processus d'apprentissage des élèves	10		- Note de synthèse écrite à rendre en fin de semestre	Un oral	Un oral	3
- Agir en fonctionnaire de l'État dans un contexte social et professionnel	2	10	- Note de synthèse écrite à rendre en fin de semestre			

UE 5 Mise en situation professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3
Stage, suivi de stage et rapport de stage		6	Rapport de stage	Rapport de stage	Oral	3

MASTER MEEF - ANNEE 2
PARCOURS A (admis au concours)
MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

ORGANISATION DU SEMESTRE 3 (30 Ects)

Les modules - I ont lieu au Semestre 3, les modules - II au Semestre 4.

UE1-I Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Maîtrise de la langue écrite (thème + version)		36	Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	3
Littérature et Civilisation	24		Un terminal écrit de 3h (tirage au sort)	Un terminal écrit de 3h (tirage au sort)	Un écrit de 3h (tirage au sort)	3

UE1-II Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2
Maîtrise de la langue (= thème + version)		24 (mutualisés M1 S2)	Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	2

UE2-I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 11
Numérique appliqué à l'enseignement des langues		12	Exercices durant le semestre (dossier)	Exercice sur poste (2 heures)	Exercice sur poste (2 heures)	3
Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe		24	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	5
Suivi de stage et conception de séquences niveau I		12	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	3

UE2-II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	3
Suivi de stage et conception de séquences niveau II		12	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	2

UE3-I Questions professionnelles	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Thème 1		10	Note de synthèse (1 thème tiré au sort)	Note de synthèse	Reprise de la note de synthèse	
Thème 2		10				
Thème 3		10				
Thème 4		10				

MASTER MEEF - ANNEE 2
PARCOURS B (non admis au concours)
MÉTIER DE L'ÉDUCATION DANS ET HORS L'ÉCOLE

ORGANISATION DU SEMESTRE 3 (30 Ects)

Les modules - I ont lieu au Semestre 3, les modules - II au Semestre 4.

UE1-I Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Maîtrise de la langue écrite (thème + version)		36	Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	3
Littérature et Civilisation	24		Un terminal écrit de 3h (tirage au sort)	Un terminal écrit de 3h (tirage au sort)	Un écrit de 3h (tirage au sort)	3

UE1-II Culture disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2
Maîtrise de la langue (= thème + version)		24 (mutualisées M1 S2)	Un partiel écrit de version (1h30) + un partiel écrit de thème (1h30)	Un examen écrit de version (1h30) + un examen écrit de thème (1h30)	Un écrit de version (1h30) + un écrit de thème (1h30)	2

UE2-I Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 11
Numérique appliqué à l'enseignement des langues		12	Exercices durant le semestre (dossier)	Exercice sur poste (2 heures)	Exercice sur poste (2 heures)	4
Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe		24	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	7

UE2-II Didactique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5
Didactique de l'image et de l'histoire des arts		18	Un oral pendant le semestre	Un oral	Un oral	5

Les étudiants pourront suivre également le cours de « Suivi de stages et conception de séquences » du parcours A, si cela correspond à leur projet d'orientation professionnelle

UE3-I et II Questions professionnelles	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6
Thème 1		10				
Thème 2		10	Note de synthèse	Note de synthèse	Reprise de la note de synthèse	
Thème 3		10				
Thème 4		10	(1 thème tiré au sort)			

ORGANISATION DU SEMESTRE 4 (30 Ects)

UE 1 Mise en situation professionnelle	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 18
<p>1- Séminaire et mémoire professionnel</p> <p>Mémoire de recherche en rapport avec le stage (50-60 p.)</p>			Pas de rattrapage	9 Coef 1
<p>2- Stage et analyse de situation professionnelle</p> <p>Stage filé 54 heures (le lundi)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stage en établissement scolaire • EAP • Contrat vacataire d'un minimum de 50 h. • Stage dans un autre milieu éducatif que l'EN. 	Un écrit		Un oral	9 Coef 1
UE 2 Outils pour le concours	Régime continu	Régime term. et bloqué	Rattrapage	Ects 12
<p>Les étudiant-e-s choisissent 4 enseignements (un au moins par catégorie) pour atteindre 12 ects.</p> <p>Méthodologie de l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Littérature 1 (s.1), 3 ects - Civilisation 1 (s.1), 3 ects - Littérature 2 (s.2), 3 ects - Civilisation 2 (s.2), 3 ects <p>Méthodologie de l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation concours 1 (s.1), 3 ects - Préparation concours 2 (s.2), 3 ects <p>Approfondissement disciplinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Images (s.1), 3 ects - Méthodologie disciplinaire (s.2), 3 ects - Linguistique Grammaire (s.1), 3 ects - Linguistique 2 (s.2), 3 ects 	Se reporter au M1 MEEF			Coef 1 pour chaque cours

Responsable : E. Souvignet

UE 1 Enseignement disciplinaire

- Littérature 1		
> Cortázar (théorie)	12H CM	Mme RIMBOT
- Civilisation 1		
> Pardo Bazán (théorie)	12H CM	Mme KAPPES-LE MOING
- Images		
> Peinture américaine	12H TD	M. ROCHÉ
> Iconographie et cinéma	12H TD	Mme RIMBOT
- Linguistique / Grammaire	18H TD	Mme CHIROL TO
- Version 1	18H TD	Mme KAPPES-LE MOING
- Thème 1	18H TD	M. DEL VECCHIO
- Préparation concours 1		
> Cortázar (pratique du dossier)	6H TD	Mme RIMBOT
> Pardo Bazán (pratique du dossier)	6H TD	Mme KAPPES-LE MOING
> Préparation à l'oral	12H TD	M. DEL VECCHIO

UE 2 Didactique

- Didactique / Connaissance des programmes	12H TD	Intervenants extérieurs
- Didactique / Préparation à l'écrit	12H TD	Mme SOUVIGNET

UE 3 Recherche

- Séminaire de spécialité	18H TD	M. DEL VECCHIO
----------------------------------	--------	----------------

UE 4 Contexte d'exercice du métier

- Contextes de la scolarisation		
> Politique de l'éducation	10H CM	
> Ecoles de phénomènes sociaux	10H CM	

UE 5 Mise en situation professionnelle

- Préparation et suivi de stage	6H TD	Mme DUMONT-DIMIER
--	-------	-------------------

**MASTER MEEF – ANNÉE 1
PROGRAMME DU SEMESTRE 2**

Responsable : E. Souvignet

UE 1 Enseignement disciplinaire (les cours disciplinaires auront lieu sur 8 semaines, avant les épreuves écrites du concours)

- Littérature 2		
> Le Greco (théorie)	12H CM	M. MARIGNO
- Civilisation 2		
> Film <i>La llorona</i> (théorie)	12H CM	M. ROCHÉ
- Méthodologie disciplinaire		
> Théorie de l'intermédialité	12H TD	M. MARIGNO
- Linguistique 2	12H TD	Mme CHIROL TO
- Version 2	12H TD	Mme SOUVIGNET
- Thème 2	12H TD	M. MARIGNO
- Préparation concours 2		
> Le Greco (pratique du dossier)	6H TD	M. MARIGNO
> Film <i>La llorona</i> (pratique du dossier)	6H TD	M. ROCHÉ
> Préparation à l'oral	6H TD	Mme RIMBOT

UE 2 Didactique

- Didactique / Préparation épreuve orale I	12H TD	M. DEL VECCHIO
- Didactique / Préparation épreuve orale II	12H TD	M. DEL VECCHIO
- Outils numériques C2i2e	12H TD	

UE 3 Recherche

- Séminaire de spécialité	12H TD	M. MARIGNO
- Suivi du mémoire		
<i>Les étudiants devront rendre à leur directeur de mémoire un document écrit présentant une problématique argumentée et développée (au minimum 15 lignes), un plan détaillé et une bibliographie.</i>		
<i>Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret</i>		

UE 4 Contexte d'exercice du métier

- Conditions d'apprentissage		
> Processus d'apprentissage des élèves	10H CM	
> Agir en fonctionnaire	2H CM + 10H TD	

UE 5 Mise en situation professionnelle

- Stage, suivi de stage et rapport de stage	6H TD	Mme RIMBOT
--	-------	------------

Pour le cadrage du rapport de stage, voir la page consacrée dans ce livret.

MASTER MEEF – ANNÉE 2
Parcours A (admis au concours)
PROGRAMME DU SEMESTRE 3

Responsable : E. Souvignet

Attention : Les cours des modules - I ont lieu au Semestre 3, ceux des modules - II ont lieu au Semestre 4.

UE 1 -I Culture disciplinaire

- Maîtrise de la langue écrite		
> Version	18H TD	M. MARIGNO
> Thème	18H TD	Mme CHIROL TO
- Littérature et Civilisation		
> Littérature	12H CM	M. MARIGNO
De l'image rhétorique à l'image audiovisuelle. Littérature, télévision et cinéma.		
> Civilisation	12H CM	M. ROCHÉ
Les Amériques indigènes aujourd'hui		

UE 1 -II Culture disciplinaire

- Maîtrise de la langue (cours mutualisés avec M1 S2)		
> Version	12H TD	Mme SOUVIGNET
> Thème	12H TD	M. MARIGNO

UE 2 -I Didactique

- Numérique appliqué à l'enseignement des langues	12H TD	
- Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe	12H TD	Mme DUMONT-DIMIER
	12H TD	Intervenants extérieurs
- Suivi de stage et conception de séquences – Niveau 1	12H TD	Mme DUMONT-DIMIER

UE 2 -II Didactique

- Didactique de l'image et de l'histoire des arts	18H TD	M. MARIGNO
- Suivi de stage et conception de séquences – Niveau 2	12H TD	Mme SOUVIGNET

UE 3 -I et II Questions professionnelles

- Thème 1	10H TD
Les incivilités, la violence scolaire, la prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire	
- Thème 2	10H TD
Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes	
- Thème 3	10H TD
Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers	
- Thème 4	10H TD
Travail en équipe, partenariat et démarche de projet	

Responsable : E. Souvignet

UE Recherche et mise en situation professionnelle

- Exercice en situation - Stage en responsabilité

Début du stage en septembre – 9h hebdomadaires

- Travaux personnels d'analyse de pratique

- Mémoire disciplinaire de recherche

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret

Cette UE n'est pas segmentable et n'est pas compensable avec le Semestre 3

MASTER MEEF – ANNÉE 2
Parcours B (non admis au concours)
PROGRAMME DU SEMESTRE 3

Responsable : E. Souvignet

Attention : Les cours des modules - I ont lieu au Semestre 3, ceux des modules - II ont lieu au Semestre 4.

UE 1 -I Culture disciplinaire

- Maîtrise de la langue écrite

> Version	18H TD	M. MARIGNO
> Thème	18H TD	Mme CHIROL TO

- Littérature et Civilisation

> Littérature	12H CM	M. MARIGNO
De l'image rhétorique à l'image audiovisuelle. Littérature, télévision et cinéma.		
> Civilisation	12H CM	M. ROCHÉ
Les Amériques indigènes aujourd'hui		

UE 1 -II Culture disciplinaire

- Maîtrise de la langue (cours mutualisés avec M1 S2)

> Version	12H TD	Mme SOUVIGNET
> Thème	12H TD	M. MARIGNO

UE 2 -I Didactique

- Numérique appliqué à l'enseignement des langues

12H TD

- Analyse de dispositifs didactiques et principes de mises en place dans la classe

6H TD Mme DUMONT-DIMIER
 12H TD Intervenants extérieurs

UE 2 -II Didactique

- Didactique de l'image et de l'histoire des arts

18H TD M. MARIGNO

Les étudiants pourront suivre également le cours de « Suivi de stages et conception de séquences » du parcours A, si cela correspond à leur projet d'orientation professionnelle

UE 3 -I et II Questions professionnelles

- Thème 1

10H TD

Les incivilités, la violence scolaire, la prévention du harcèlement et l'éducation prioritaire

- Thème 2

10H TD

Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes

- Thème 3

10H TD

Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents et la question des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers

- Thème 4

10H TD

Travail en équipe, partenariat et démarche de projet

Responsable : E. Souvignet

UE 1 Mise en situation professionnelle

1- Séminaire et mémoire professionnel

Pour les recommandations sur le mémoire, voir les pages de cadrage en fin de livret

2- Stage et analyse de situation professionnelle

Stage filé 54 heures (le lundi)

- Stage en établissement scolaire
- EAP
- Contrat vacataire d'un minimum de 50 h
- Stage dans un autre milieu éducatif que l'EN

Pour le cadrage du rapport de stage, voir la page consacrée dans ce livret.

*Les rapports de stage seront à rendre à **M. MARIGNO** pour correction.*

UE 2 Outils pour le concours

Les étudiant-e-s choisissent 4 enseignements (**un au moins par catégorie**) pour atteindre 12 ects parmi les cours de M1 suivants :

• Méthodologie de l'écrit

- Littérature 1 (s.1), 3 ects
- Civilisation 1 (s.1), 3 ects
- Littérature 2 (s.2), 3 ects
- Civilisation 2 (s2), 3 ects

• Méthodologie de l'oral

- Préparation concours 1 (s.1), 3 ects
- Préparation concours 2 (s.2), 3 ects

• Approfondissement disciplinaire

- Images (s.1), 3 ects
- Méthodologie disciplinaire (s.2), 3 ects
- Linguistique Grammaire (s.1), 3 ects
- Linguistique 2 (s.2), 3 ects

Le choix des 4 enseignements doit être défini dès la rentrée, sans attendre le Semestre 4, puisque certains de ces cours peuvent être suivis au Semestre 3.

Le choix sera clairement précisé à l'enseignant responsable du MEEF qui le transmettra à l'administration.

MEEF M1 et M2B

CADRAGE RAPPORT DE STAGE

1 exemplaire à rendre au second semestre

- Le contexte : profil de votre/vos établissement(s) d'affectation et de ses dispositifs spécifiques - **3 pages**
- Présentation de votre tuteur, des classes et des caractéristiques des élèves - **3/4 pages**
- 1^{ère} partie : Explication d'une séance d'observation type et votre ressenti quant aux apports (et aux limites) de l'observation avant votre propre intervention lors de la 2^{ème} partie du stage – **1/2 pages**
- 2^{ème} partie du stage :
 - ◆ Contextualisation du référentiel de compétences en termes de mis en œuvre - **4/5 pages** : présentation complète et détaillée d'une séance ou d'une séquence d'enseignement (conception, réalisation et analyse réflexive).
 - ◆ Votre ressenti quant à votre capacité d'adaptation à enseigner une séquence que vous n'avez pas construite, le cas échéant - **1/2 pages**
- Bilan personnel du stage d'observation et de la construction de séquence pédagogique construit sur un ressenti et/ou les représentations du métier d'enseignant - **2 pages**.
- Annexe(s) comprenant notamment la séquence pédagogique que vous avez préparée
- Annexe(s) comprenant notamment la/les séquences pédagogiques que vous avez enseignée(s)
- Annexe(s) comprenant notamment la fiche d'évaluation du maître de stage que vous aurez préalablement récupérée lors de votre dernier jour d'observation.

Police principale - Times – 12

Interligne 1,5 (pour une meilleure lisibilité)

Vous êtes libres de choisir le type de page de garde, de présentation des titres et sous-titres.

Correction :

M1 : le rapport sera à rendre à l'enseignant qui s'occupe du 'Suivi de stage'. Si plusieurs enseignants sont concernés, la correction sera partagée entre les enseignants.

M2B : le rapport sera à rendre à un des enseignants du département qui se chargera de la correction (voir page programme pour le nom de l'enseignant)

Master :
Arts, Lettres et Langues (ALL)
Mention :
LLCER
Parcours :
Études Hispaniques et Hispano-Américaines

Master MEEF
(Parcours Espagnol)

CADRAGE DU MÉMOIRE DE MASTER

0. CADRE GENERAL

Le Mémoire de Master, dont la préparation s'étend sur deux ans, sera soutenu au cours de la seconde année du Master (Semestre 4 du Master)) selon les dates fixées administrativement.

L'année de Master 1 est destinée au choix du sujet, à la mise en place d'une problématique, d'un appareil critique, d'une démarche méthodologique, ainsi qu'à la définition d'un plan et d'une bibliographie.
L'année de Master 2 est destinée au travail de recherche proprement dit, à la rédaction et à la Soutenance.

Le Directeur/la Directrice de recherche **refusera que soient soutenus les travaux qui ne respectent pas les cadres administratif et scientifique** du Mémoire de Master.

1. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Master 1

- L'étudiant.e définit le titre de son Mémoire en lien avec son Directeur/Directrice de recherche au cours des quatre premières semaines du premier semestre de Master 1 (Semestre 1 du Master) ;
- les huit autres semaines du Semestre 1 sont consacrées à la recherche bibliographique : une ébauche de bibliographie raisonnée est remise au Directeur de recherche, **au plus tard**, à la fin du premier semestre ;
- au cours du Semestre 2, l'étudiant.e définit son plan et remet son pré-Mémoire (Présentation des principaux axes, Plan, ébauche de Bibliographie) à son Directeur / Directrice de recherche, **en version papier et relié**, au plus tard **quinze jours avant la remise des notes à l'administration** tel que fixé par le calendrier universitaire en cours.

1.2. Master 2

- **Avant la fin du premier semestre** de Master 2 (Semestre 3 du Master), l'étudiant.e remet à son Directeur / Directrice de recherche **la moitié de son Mémoire** pour relecture (entre 60000 et 65000 caractères espaces compris, soit 24-26 pages pour le Mémoire de Master MEÉF, et entre 100000 et 150000 caractères espace compris, soit 40-60 pages pour le Mémoire de Master R) ;
- le Mémoire dans sa **version complète et définitive** (125 000 caractères espaces compris, soit environ 50 pages pour le MEÉF ou entre 200000-300000 caractères espaces compris, soit entre 80-120 pages pour le Recherche- *fourchette ne comprenant pas les annexes éventuelles*) sera remis au Directeur / Directrice de recherche sous forme numérique ET sous forme papier et relié **au plus tard deux semaines avant la date prévue pour la Soutenance** (Semestre 4 du Master) soit de juin à septembre pour le Master LLCER et au mois de juin au plus tard pour le Master MEEF, selon les dates fixées administrativement. Cette seconde moitié de Mémoire devra avoir été actée par le Directeur / Directrice de recherche avant Soutenance ;
- **il revient au Directeur / Directrice de recherche de composer le Jury de Soutenance** qui sera constitué d'au moins deux membres, dont obligatoirement un enseignant(e)-chercheur HDR dans le cas du Master « Etudes hispaniques et Hispano-Américaines » ;
- le/la Responsable de la Spécialité du Master sera informé.e de la constitution des Jurys, des dates et des lieux de Soutenances par les Directeurs / Directrices de recherche ; et
- les soutenances étant publiques, **un Avis de Soutenance** sera affiché au plus tard une semaine auparavant au Secrétariat ; en sus, celui-ci pourra être transmis par E-Mail aux étudiants.es de Master 2 par le/la Responsable de la Spécialité du Master pour information.

2. CADRE SCIENTIFIQUE

2.1. Le Mémoire de Master MEEF comptera un minimum de **125 000 caractères** espaces compris (équivalent 50 pages à raison de 2500 signes par page). Les 2/3 du mémoire (environ 35-40 pages) seront consacrés à la partie recherche et le 1/3 restant (environ 15-20 pages) à la partie didactique.

Le **Mémoire de Master Recherche** comptera entre **200000-300000 caractères** espaces compris (équivalent 80-120 pages à raison de 2500 signes par page).

2.2. La Charte typographique : voir le Ch. 5 « Mémoires et Thèses : normes de présentation ».

2.3. La langue dans laquelle le Mémoire est rédigé sera différente de celle de la Soutenance (Français/Espagnol ou Espagnol/Français) ; cet aspect fera l'objet d'un accord entre le Directeur / Directrice de recherche et l'étudiant.e.

2.4. L'impression sera en **R° ou en R°/V°**, et sur des **feuilles paginées** de format **21 x 29,7 cm** (format A4).

2.5. La Soutenance se déroule comme suit :

un exposé de ses travaux par l'étudiant.e (15 mn) ; et

un entretien avec le Jury (15 mn).

2.6. La présentation formelle du Mémoire respectera rigoureusement les recommandations suivantes :

- la **Couverture** : nom de l'Université, de la Faculté, le titre du Mémoire, la dénomination du diplôme, les nom(s) et prénom(s) de l'auteur, ceux du Directeur / Directrice de recherche et la date prévue de la Soutenance ;

- la **Page de titre** : reprise des données de la Couverture ;

- les **Remerciements** éventuels : il est de tradition universitaire de remercier les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation des travaux de recherche ;

- le **Sommaire** ou la **Table des matières** : doit comprendre le titre des chapitres et des sous-chapitres avec les pages correspondantes sous la forme de deux colonnes distinctes ;

- l'**Introduction** : définition et justification du sujet, état scientifique de la question, mise en place des objectifs scientifiques, présentation de la problématique et du plan, de l'appareil critique et méthodologique ;

- le **corps du Mémoire** : il sera structuré en parties et en sous parties ;

- la **Conclusion** : reprend les vecteurs essentiels de la réflexion, souligne les apports du travail à la problématique de départ et ouvre éventuellement sur une mise en perspective de futurs travaux complémentaires (Doctorat) ;

- la **Bibliographie** raisonnée : la Bibliographie sera classée par axes principaux en fonction de la nature des travaux présentés ; et

- les **Index** éventuels : index des lieux, des noms, des termes notionnels, *etc.* Ils seront placés après la Bibliographie ou recueillis dans un volume à part et joint au Mémoire.

3. ENCADREMENT DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Enseignants.es de la Filière d'Espagnol susceptibles d'encadrer des travaux de recherche :

Mme. Anouk CHIROL TO (CELEC EA 3069) ;

M. Gilles DEL VECCHIO (CELEC EA 3069) ;

Mme. Raphaële DUMONT DIMIER (CELEC EA 3069) ;

Mme. Morgane KAPPES LE MOING (CELEC EA 3069) ;

M. Emmanuel MARIGNO (CELEC EA 3069) ;

Mme. Emmanuelle RIMBOT (CELEC EA 3069) ;

Mme. Emmanuelle SOUVIGNET (CELEC EA 3069).

4. MEMOIRES ET THESEES : NORMES DE PRESENTATION

Certaines revues spécialisées exigent d'autres normes : dans ce cas les ateliers typographiques envoient une feuille de style (hoja de estilo) particulière.

4.1. Présentation générale du travail

Le texte sera présenté seulement sur le recto de la feuille, en interligne 1,5 et avec la police Times New Roman 12 pts. Les notes, les citations, les appendices, les sources, la bibliographie et les index seront, sauf indication expresse, transcrits en simple interligne.

Marges : 2 cm en haut pour pouvoir numéroter les pages (texte à 4 cm du bord supérieur), 5 cm à gauche pour le texte normal et 7 cm pour les citations, 3 cm en bas, entre 2 cm et 1 cm à droite.

Alinéas (retraits) à chaque paragraphe (sans saut de ligne) : identiques dans tout le travail et mesurer 25 mm, à partir de la marge de gauche. ATTENTION : il ne faut pas de paragraphes de 3 ou 4 lignes ni de paragraphes de deux pages. **Ne pas sauter de ligne entre les paragraphes.**

Caractères en italique (cursiva) : **on doit obligatoirement mettre en italique les titres d'œuvres d'art et d'ouvrages cités, les noms de journaux et de revues, les noms de bateaux, les notes de musique, les mots étrangers y compris les expressions, citations et abréviations latines (*ibid.*, *idem*, *infra*, *supra*, *op. cit.*, et autres).**

Couverture et page de titre : les indications doivent donner de haut en bas les renseignements suivants : université, faculté, département / prénom et nom de l'auteur en majuscules / titre en majuscules / sous-titre en minuscules (avec majuscules initiales au premier mot et aux noms propres), centré en dessous du titre / nature précise du travail (mémoire de Master I, Thèse de Doctorat, etc.) / titre, prénom et nom du Directeur de Recherche : Monsieur le Professeur X. / date.

L'ouvrage se présentera ainsi : page de couverture avec les indications précédentes, une page blanche recto-verso, la page de titre semblable à la couverture + l'ensemble du travail. À la fin, il faut également une page blanche recto-verso juste avant la couverture.

Titres, sous-titres, numérotage des chapitres et des paragraphes : **les titres de parties occupent une page entière.** On indique d'abord à 6 cm du bord supérieur de la page, en lettres majuscules : PREMIERE PARTIE, DEUXIEME PARTIE (ou PARTIE II)..., puis, à 10 cm du bord supérieur, le titre propre à la partie, également en majuscules. Les titres des autres divisions importantes (préface, introduction, bibliographie, index, tables) s'écrivent également en majuscules et à 6 cm du bord supérieur d'une page. Les titres de chapitres doivent aussi figurer : on écrit à 4 cm du bord supérieur le mot CHAPITRE en majuscules, suivi de son numéro d'ordre en chiffres romains, mais CHAPITRE PREMIER s'écrit toujours en toutes lettres. Le titre du chapitre proprement dit se centre à 6 cm du bord supérieur de la page. Les titres et les sous-titres détachés du texte ne sont pas suivis de point final. On peut également employer un système de numérotation emboîtée. Celui-ci consiste à ajouter, dans un ordre logique et progressif, au numéro du chapitre un chiffre supplémentaire de classement chaque fois que l'on divise ou subdivise. Exemple :

CHAPITRE V
STRUCTURES ET MOUVEMENTS SOCIAUX
5.1. LES CLASSES SOCIALES
5.2. LE PROBLEME POLITICO-SOCIAL
 5.2.1. Structure et changement
 5.2.2. La désarticulation des classes sociales
5.3. LA MARGINALITE
 5.3.1. Marginalité et modernisation
 5.3.2. Marginalité et dépendance
 5.3.3. Marginalité et capitalisme
 5.3.4. Le problème démographique
 5.3.4.1. Le problème démographique urbain
 5.3.4.2. Le problème démographique rural

Ce système emboîté présente l'avantage de bien mettre en évidence la structure d'un chapitre mais il est assez délicat à utiliser lorsque les subdivisions sont très nombreuses et complexes.

Pagination : il vaut mieux paginer au milieu de la page, à 2 cm du haut de la feuille (ou au coin droit). On numérote les pages en chiffres arabes. On peut paginer en chiffres romains un avant-propos, une préface, une introduction d'une édition d'un texte ou d'une traduction, mais le texte, lui, est toujours paginé en chiffres arabes. On n'inscrit jamais de numéro de page sur les feuilles de garde, de faux-titre, de titre, d'indications de parties (y compris préface, introduction, conclusion, appendices, index, etc.) et de départs de chapitres. Ces pages sont cependant comptabilisées et doivent être prises en considération pour la numérotation des suivantes.

Tableaux, cartes, illustrations qui ne nécessitent pas de techniques particulières de reproduction sont paginés normalement et comptabilisés. Si les documents à reproduire ne sont pas l'œuvre de l'auteur, il faut en mentionner les sources avec leurs références.

4.2. Présentation du texte

Ponctuation : elle doit être conforme aux usages grammaticaux. **On ne commence jamais une ligne par un signe de ponctuation** (sauf guillemets, parenthèses, crochets et tirets). **En français, les signes de ponctuation représentés par un graphisme simple (point, virgule) se placent immédiatement après la dernière lettre du mot qui les précède, mais ils doivent être suivis d'un espace. Les signes de ponctuation représentés par un graphisme double doivent être précédés et suivis d'un espace. ATTENTION : en espagnol, tous les signes sont suivis d'un espace, mais il n'y a pas d'espace avant.**

Parenthèses : il faut laisser un espace avant d'ouvrir une parenthèse et un après l'avoir fermée, sauf si celle-ci est immédiatement suivie d'un point ou d'une virgule. On ne laisse pas d'espace entre les parenthèses et les mots qu'elles renferment. L'ouverture d'une parenthèse ne doit pas être précédée d'une virgule. Les parenthèses dans les parenthèses sont à proscrire ; on emploie alors les crochets pour isoler une indication à l'intérieur des parenthèses.

Guillemets : on laisse un espace avant d'ouvrir et un espace après sauf si ceux-ci sont immédiatement suivis d'un point ou d'une virgule. Si le passage entre guillemets est considéré isolément (citation, discours direct par exemple) et requiert après lui un signe de ponctuation, celui-ci se place avant la fermeture des guillemets. On ne laisse pas d'espace entre les guillemets et les mots qu'ils renferment. **À la fin d'une citation, l'appel de note se situe après la fermeture des guillemets.**

Crochets : ils servent au même usage que les parenthèses et obéissent aux mêmes règles.

Tiret : il est précédé et suivi d'un espace. Il s'emploie dans un dialogue pour indiquer le changement d'interlocuteur. Il peut servir aussi, comme les parenthèses et les crochets, à isoler une indication ; dans ce cas on ne met pas de virgule devant le crochet d'ouverture et, si l'indication à isoler est en fin de phrase, le tiret de fermeture est remplacé par la ponctuation finale.

Points de suspension : ils se placent immédiatement, sans espace, après le mot qu'ils suivent. Après les points de suspension, la ponctuation normale est maintenue (sans espace pour la virgule et avec un espace pour les signes doubles), mais les points finaux et abrégatifs sont supprimés. L'expression "etc.", déjà suspensive, ne doit jamais être suivie de points de suspension. Quand ils indiquent la coupure d'une citation, on les met entre crochets pour les distinguer des points imputables à l'auteur du travail présenté.

Pour l'emploi du trait d'union et des majuscules : cf. les règles grammaticales. Simplement, pour les titres d'ouvrages, de recueils de poèmes, de tableaux, d'œuvres d'art, de films, etc., se présentent ainsi : *Le Rouge et le noir*, *L'Espoir*, *Le Printemps* de Botticelli, *Le Guépard* de Visconti... (majuscule à l'article défini s'il y en a un, et au premier mot qui le suit ainsi qu'aux noms propres entrant dans la composition du titre : *La Vie quotidienne au temps des Aztèques*, mais *Une vie* (art. indéfini) de Maupassant.

Citations : elles doivent être entre guillemets. Une citation courte est maintenue dans le corps du texte courant. Une citation longue est détachée du texte courant, apparaît en simple interligne avec une marge de 7 cm à gauche de la page. Si l'extrait que l'on veut citer commence par un alinéa (début de paragraphe, par exemple), il faut décaler la première ligne de la citation de 1 cm supplémentaire sur la droite ; si la citation est prise dans le corps d'un paragraphe, ce décalage supplémentaire de la première ligne n'existe pas.

La ponctuation finale se place à l'intérieur des guillemets lorsque celle-ci appartient à la citation, à l'extérieur lorsque la citation est incorporée dans une phrase de l'auteur du texte courant. Une citation doit toujours se terminer par un chiffre d'appel de note placé immédiatement après les guillemets.

Les citations ne doivent être altérées en quoi que ce soit. Toute suppression même d'un seul mot, doit être signalée par des points de suspension entre crochets. De même, tout mot, commentaire, explication... doit être entre crochets.

Pour garder à l'exposé son homogénéité, il est important d'introduire convenablement toutes les citations.

4.3. Présentation des notes

Toutes les notes en bas de page doivent être signalées dans le texte par un signe d'appel. L'appel de note et la note correspondante doivent évidemment avoir le même numéro. Les appels de notes se font par numérotation continue, par page ou par chapitre. L'appel est toujours placé avant le signe de ponctuation quand il y en a un. Pour les citations, l'appel de note doit se situer immédiatement après les guillemets et avant le signe de ponctuation final lorsque ce dernier n'appartient pas à l'auteur cité. Les notes sont présentées en simple interligne et leur présentation doit être uniforme dans tout l'ouvrage.

ATTENTION : tout emprunt à des publications antérieures, tout argument non personnel doit être justifié par une note fournissant avec précision les références d'origine. Il serait grave de s'attribuer les recherches et les découvertes d'autres chercheurs ou de laisser dans le doute cette attribution.

Référence à un ouvrage imprimé : l'ordre suivant est celui-ci : numéro d'appel de note, nom de l'auteur (en majuscules ou pas = BALZAC ou Balzac alors que dans le corps du texte il n'y a qu'une majuscule initiale = Balzac), prénom intégral, si possible, et en minuscules (sans séparation par une virgule du nom de l'auteur), titre de l'ouvrage en italique et sans guillemets, lieu, éditeur, date de publication, tome ou volume, page. Les mots "page", "tome", "volume" seront abrégés sous les formes : p., t., vol. (au pluriel comme au singulier mais on admet pp. pour pages au pluriel). La note se termine par un point. Exemple : BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 3e éd., Paris, Armand Colin, 1976, t. 2, p. 19.

Pour la référence à un ouvrage collectif ou article de revue ou de journal : exemples :

Dans un ouvrage collectif : CLEMESSY Nelly, "Emilia Pardo Bazán et les littératures étrangères", *Nationalisme et cosmopolitisme dans les littératures ibériques au XIXe siècle*, Université de Lille III, Editions Universitaires, 1975, p. 103-118.

Pour un article : PENOT Jacques, "L'expansion commerciale française au Mexique", *Bulletin Hispanique*, Bordeaux, t. LXXV, Nos 1-2, janvier-juin 1973, p. 169-201.

Utilisation de *op. cit.* (ou *Op. cit.* en début de ligne), *ibid.* (ou *Ibid.*), *idem* (ou *Idem*) : *op. cit.*, veut dire œuvre citée (en latin) et s'utilise pour reprendre une œuvre citée auparavant dans les notes (exemple : BRAUDEL Fernand., *op. cit.*, p. 32.). Si on trouve plusieurs ouvrages du même auteur, on indique le début du titre : BRAUDEL Fernand, *La*

Méditerranée..., *op. cit.*, p. 32. Si, dans le corps du texte, l'auteur est cité, on ne le reprend pas dans la note (*Op. cit.*, p. 32.). Cette règle est valable tout au long du travail.

Quand, par exemple, la note 2 d'une page reprend la même œuvre que dans la note immédiatement précédente (même page ou page précédente), on utilise *Ibid.* (*ibid.*), c'est-à-dire la même œuvre (exemple : *Ibid.*, p. 35.). S'il s'agit de la même œuvre et de la même page = *Idem.*

Pour un article, les règles sont les mêmes, mais, puisqu'il ne s'agit pas d'une œuvre à mettre en italique, on écrit, par exemple : CLEMESSY Nelly, "art. cit.", p. 110 ou "art. cit." seulement si le nom de l'auteur se trouve dans le corps du texte. On commence souvent une note, en français, par Voir (ou Cf.) = en espagnol Ver ou Véase.

4.4. Présentation des sources et de la Bibliographie

Tout travail de recherche doit être accompagné, à la fin de l'ouvrage (avant les index et les tables) d'une partie consacrée aux sources et à la bibliographie. On ne met dans la bibliographie que les ouvrages et articles utilisés dans le travail de recherche (lus par l'auteur du mémoire ou de la thèse).

Pour une bibliographie importante (surtout pour une thèse), on doit avoir recours à des divisions et subdivisions. On présente toujours d'abord les sources manuscrites, puis les ouvrages imprimés et enfin les articles de revues (on peut ajouter maintenant, encore après, les sites Internet utilisés).

La bibliographie des ouvrages peut être présentée soit globalement et par ordre alphabétique des noms d'auteurs, soit par sections spécialisées dans un ordre alphabétique ou chronologique. Pour les articles, on peut aussi adopter la même méthode.

Le classement alphabétique des auteurs s'établit selon des normes très complexes selon la langue. Voir le Directeur pour plus d'informations.

Pour le classement des œuvres d'un même auteur : le classement est chronologique.

La présentation est la même que pour les notes en bas de pages, mais, dans la bibliographie on met simplement le prénom entre parenthèses (les parenthèses ne sont pas obligatoires). Plusieurs types d'exemples : soit, très simplement : GREVISSE (Maurice), *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980, soit : GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1980 soit GREVISSE (Maurice). - *Le Bon usage*. - Paris, Duculot, 1980.

4.5. Index et Table des matières (ou Índice dans les deux cas parfois en espagnol)

(Pour l'index, on trouve Índice de nombres (ou onomástico) et pour table des matières = sumario ou índice general ou de contenido).

L'Index (onomastique, par exemple) doit reprendre tous les noms cités y compris les notes, les appendices et la bibliographie. Selon la recherche, il peut y avoir, en outre, un index des matières. Se renseigner pour faire les index directement par l'ordinateur. Exemple : Durell (Lawrence) : 27, 61, 92n, 143, 145-148, 241 (n = page de la note). Il peut y avoir aussi un índice de ilustraciones ou de láminas (planches).

Si on veut introduire un glossaire, il faut le placer entre la bibliographie et les index.

En France, la table des matières (ou sommaire) se met, en général, à la fin, après la bibliographie et les index, et au début, en Espagne. La table des matières doit indiquer les titres et les pages des parties, divisions et subdivisions du travail. Pour la présentation, prendre un ouvrage scientifique à la BU.

Les objectifs principaux d'un·e étudiant·e s'orientant vers notre Master MRT doivent donc être triples :

- **réactionnels** : acquérir des techniques d'écriture, de portée générale et dans les domaines spécialisés de l'administration et du journalisme (presse *print* et web), maîtriser des méthodes rhétoriques et de stratégie de communication, ainsi que des outils d'analyse de discours (notamment médiatique) et de sémiologie (textes et images) ;
- **linguistiques** : perfectionner sa maîtrise de deux langues étrangères par l'exploration dynamique d'une grande variété d'exercices de traduction à l'écrit et à l'oral, y compris en langue spécialisée (au sujet de l'offre de langues du Master MRT : voir *infra*, la rubrique « Conditions d'admission ») ;
- **professionnels** : (re)visiter les repères d'une culture générale des métiers de la rédaction et de la traduction, ainsi que de l'interculturalité, et maîtriser les outils de la veille numérique ou du management de réseaux sociaux dans ces domaines ; perfectionner sa pratique des outils et des langages numériques qui serviront aux activités de la rédaction (PAO, codage) et de la traduction (TAO) ; acquérir des compétences administratives et entrepreneuriales essentielles : gestion, comptabilité, marketing, management, droit du travail, droit de l'entreprise.

Cette orientation professionnalisante très marquée est renforcée par la présence de **deux stages de longue durée** dans le cursus : 2 mois minimum en S2 et 5 mois minimum en S4.

Pour qui ? Quelles conditions d'admission ?

L'étudiant·e qui s'oriente vers le parcours MRT doit avoir à son actif :

- une très bonne maîtrise du **français**,
- **deux langues étrangères** : une langue de spécialité et une langue de renforcement.

Compte tenu de l'offre stéphanoise, **les langues de spécialité dans le cadre du Master MRT sont l'anglais ou l'espagnol**, et le choix de la langue de renforcement se fait selon les modalités suivantes :

- si **l'anglais** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'espagnol**, ou **l'italien**, ou le **portugais** ;
- si **l'espagnol** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'anglais**, ou **l'italien**, ou le **portugais**.

L'admission en Master 1 MRT est soumise à un dépôt de candidature pour tous les étudiants et toutes les étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne), quels que soient les diplômes précédemment obtenus.

Pour faire acte de candidature, les étudiant·es doivent déposer une demande d'admission sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril. Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

L'admission en Master 2 MRT est :

- de droit pour les étudiant·es issu·es du Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, sous réserve d'avoir validé le Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, et de conserver la même combinaison linguistique (langue de spécialité / langue de renforcement),

- soumise à un dépôt de candidature pour tous les autres étudiants et toutes les autres étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne issu·es d'une autre formation que le Master 1 MRT), quels que soient les

diplômes précédemment obtenus. Pour faire acte de candidature, ces étudiant-es doivent déposer un dossier de candidature sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

NB. : Les étudiant-es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais, ou un Master 1 LLCER Espagnol, ou un Master 1 Lettres, de l'UJM Saint-Étienne avec l'option MRT (dite « option Traduction »), devront également déposer un dossier de candidature sur eCandidat (une attention particulière sera portée aux résultats obtenus à l'UE option MRT, dite « option Traduction »).

Et après ? Quels débouchés ?

Les débouchés professionnels peuvent trouver leur place dans des cadres très variés : *freelance*, entreprise, agence, cabinet de conseil, administration, institution publique, collectivité territoriale, réseau associatif, réseau culturel et diplomatique français à l'étranger, ONG, organisation internationale, etc. Dans un horizon très large de débouchés possibles, les principales perspectives professionnelles sont :

- dans le domaine linguistique : traducteur/trice et/ou interprète (en indépendant·e ou en tant qu'employé·e) ;
- dans le domaine éditorial et journalistique : rédacteur/trice et web-rédacteur/trice, responsable de projet éditorial, responsable de projet web ;
- dans le domaine communicationnel et publicitaire : attaché·e de presse, chargé·e de relations publiques, responsable de communication, rédacteur/trice, *community manager*, *social media manager* ;
- dans le domaine touristique : guide conférencier/ère, guide interprète, accompagnateur/trice de voyages, agent·e de voyages, conseiller/ère tourisme (affaires et/ou loisirs).

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, SE REPORTER AU LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E MASTER MRT,
TÉLÉCHARGEABLE À PARTIR DES PAGES MRT UJM :

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/master-XB/master-XB/master-traduction-et-interpretation-parcours-metiers-de-la-redaction-et-de-la-traduction-5_02_07_0020_FR.html



LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



🖥️: www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

🖥️ <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

🖥️ <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :
 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 9h-16h30 du lundi au vendredi (plus de précisions sur le site)

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96

